
MARRAKECH – Sessions du GAC de l'après-midi
Dimanche 6 mars 2016 – 14h00 à 18h00 WET
ICANN55 | Marrakech, Maroc

THOMAS SCHNEIDER : Rebonjour, tout le monde. On recommence la réunion de l'après-midi. On a un sujet sur notre table qui est un sujet important pour nos consommateurs, surtout, dans les pays que nous représentons. Et je vais donner très vite la parole, comme on a déjà quelques minutes de retard. Je vais très vite donner la parole à Laureen et Megan qui vont vous présenter qui sont les deux membres du CCT *Review Team*, qui s'occupe des choix des consommateurs, de la confiance des consommateurs, etc. Ils vont vous présenter comment les travaux ont débuté dans les premiers mois de cette année et où est-ce qu'ils sont, quels sont les prochains pas planifiés.

Voilà. Megan and Laureen, please, go ahead.

MEGAN RICHARDS: Je voulais continuer en français, mais je pense que je vais le faire en anglais.

Tout d'abord, Thomas, merci beaucoup de nous avoir invitées. L'équipe qui se charge de la révision, de la concurrence, de la

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

confiance et le choix du consommateur exerce ses fonctions dans le cadre de l’Affirmation d’engagement. Il y a eu un certain nombre de volontaires qui ont participé à cette équipe et Fadi Chehadé ainsi que Thomas Schneider se sont réunis pour décider quel serait le résultat de ce groupe.

Je représente le GAC au sein de ce groupe et Laureen représente Thomas au sein du Groupe.

Tout d’abord, je voudrais vous donner un aperçu du travail de ce groupe à aujourd’hui. Ensuite, vous dites un peu quels seront nos prochaines étapes et ensuite voir si vous avez des questions.

Nous allons avoir mercredi une réunion ouverte à 17 h 30, où les membres de cette équipe de révision feront une présentation plus détaillée que celle que nous allons faire aujourd’hui. J’espère que nous aurons à cette occasion-là des contributions de la communauté et donc, c’est pour vous aussi une occasion de faire des contributions au travail de notre équipe.

Comme je vous ai dit, le Groupe représente différentes parties de la communauté qui travaille dans cette révision. Le travail a débuté en janvier de cette année avec des conférences téléphoniques qui ont été très utiles pour pouvoir développer notre programme, la portée de notre travail. Ensuite, nous avons eu notre première réunion en personne à Los Angeles au mois de février. Deux journées très intenses de travail, je dois l’avouer. Et

Laureen vous dira ce qu'elle en pense, mais de mon point de vue, les participants de ce groupe sont très qualifiés, ils mettent à contribution une expertise très importante. C'est un groupe très intéressant qui a été constitué pour faire ce travail.

Comme je vous ai dit, nous nous penchons sur la concurrence, la confiance et le choix du consommateur dans le cadre des nouveaux gTLDs.

Il y a un ensemble de données qui a été collecté par d'autres efforts qui ont été mis en place avant la création de cette équipe.

Le Groupe est divisé en deux. Une partie du Groupe qui se penche sur la protection des consommateurs – c'est la partie qui est gérée par Laureen. Et un autre groupe qui se penche sur les questions de concurrence et de choix du consommateur.

Comme je vous l'ai dit, Jonathan Zuck est le président du Groupe. Tous les documents sont disponibles en ligne. Vous pouvez y accéder à tout moment. Nous nous sommes mis d'accord sur le fait que nous allons avoir des observateurs qui sont libres de participer en ligne à toutes nos réunions. Ils doivent uniquement s'identifier, ils ne peuvent pas y participer de manière anonyme. Ils peuvent être observateurs, ils peuvent poser des questions, etc., par écrit, et nous allons y répondre, bien sûr. Mais pour rendre notre travail efficace parce que nous

avons des délais assez serrés, nous n'allons pas ouvrir aux observateurs toutes les discussions que nous allons avoir.

Voilà ce que je voulais dire. Laureen, à vous.

LAUREEN KAPIN :

Je suis tout à fait d'accord avec l'évaluation faite par Megan, en ce sens qu'il s'agit d'un groupe très intéressant, c'est un très bon groupe, c'est un groupe qui veut bien faire les choses, qui veut aboutir à des recommandations qui puissent être mises en œuvre. Je suis vraiment ravie de faire partie de cette équipe, et je pense que nous allons pouvoir aboutir à des résultats très intéressants.

Je vais maintenant me focaliser sur les questions concernant la protection des consommateurs et le choix des consommateurs. Nous allons donc nous pencher sur différentes questions. Il y a une liste de questions que nous allons aborder. Mais pour vous donner un petit peu une idée des questions sur lesquelles nous allons nous pencher, il y a par exemple la question de la sécurité publique dans la navigation et l'utilisation des nouveaux gTLDs, par exemple la question à savoir si la destination est sûre. Nous allons également nous pencher sur les engagements d'intérêts publics et les sauvegardes pour voir si ces engagements sont respectés et si ces engagements d'intérêt public correspondent à la sécurité publique dans les secteurs très réglementés.

Ensuite, la question de la confusion et l'abus des noms de domaine, notamment le risque de confusion pour les utilisateurs entre des gTLDs qui puissent se ressembler, porter à confusion. Cela également est lié aux réseaux zombies, au phishing, etc.

Ensuite, nous souhaitons nous pencher sur la question des pays en développement et évaluer dans quelles mesures les processus des nouveaux gTLDs ont été équitables au niveau du dépôt de candidature. Et finalement, la question des marques déposées, les restrictions au niveau des prix et les mécanismes de protection de droit.

J'essaie de voir si j'ai tout dit ou si j'ai oublié quelque chose...

Très bien. Voilà un petit peu les questions sur lesquelles nous allons nous pencher dans le cadre de cette révision. Nous voulons commencer notre travail. Nous allons donc faire une présentation au cours de cette réunion, nous allons demander l'avis du public, les contributions du public.

Voilà. Si vous avez des questions, je serai ravie d'y répondre.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, Megan et Laureen. Avez-vous des questions ou des commentaires? Je m'adresse aux membres du GAC...

L'Argentine?

ARGENTINE :

Merci beaucoup de cette présentation. Je suis là.

Nous avons été absorbés par d'autres processus au sien du GAC et je ne suis pas très au courant du travail de ce groupe. Est-ce que – je voulais savoir si ce groupe a déjà commencé à travailler, si on peut rejoindre la liste de participants, première question. Et puis, j'aimerais savoir si vous pouvez nous donner davantage de détails par rapport au troisième point de votre liste, à savoir la participation des pays en développement aux nouveaux gTLDs. Comme vous le savez, il y a très peu de candidatures des pays de l'Amérique latine, même s'il y a eu des efforts déployés pour essayer de renforcer cette participation. Il y a eu peut-être des problèmes pour comprendre la complexité de ce programme ou autre, je ne sais pas...

MEGAN RICHARDS :

Très bien.

Tout d'abord, comme on l'a dit, notre groupe est ouvert aux observateurs. L'un de mes collègues, Eleeza Agopian, est dans la salle. Elle pourrait vous donner des informations précises par rapport à la façon ou aux modalités selon lesquelles vous pouvez participer au travail du Groupe.

ELEEZA AGOPIAN : Merci beaucoup.

Cette équipe de révision est ouverte aux observateurs qui peuvent participer au travail du Groupe. La liste de diffusion est fermée aux membres du Groupe, mais les archives sont ouvertes au public et vous pouvez y accéder.

En ce qui concerne les réunions, elles sont diffusées en direct par Adobe, autant ici que dans d'autres occasions. Dans le cadre de l'ICANN 55, il y aura une séance consacrée au travail de ce groupe.

LAUREEN KAPIN : En ce qui concerne votre deuxième question, Olga, par rapport aux pays en développement, c'est une question très importante qui a été identifiée comme une question sur laquelle nous allons nous pencher. Nous essayons de développer plus de détails par rapport à ces problèmes. Notre inquiétude ou la question à se poser est la suivante : est-ce que le Programme des nouveaux gTLDs, y compris le processus de dépôt de candidatures, a été suffisant pour que les pays en voie de développement puissent y participer? Y a-t-il des recommandations que nous puissions formuler pour essayer de renforcer cette participation? Voilà ce sur quoi nous allons nous pencher.

MEGAN RICHARDS : Un autre aspect à considérer est lié à la révision en cours sur les gTLDs. Les processus de dépôt de candidatures, les processus de recours ou d'Appel seront révisés dans le contexte spécifique de la révision CCT. Cela va nous donner davantage d'informations, dont nous allons tenir compte au moment de faire notre révision.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup.

J'ai l'Iran et l'Espagne.

IRAN : Merci beaucoup pour cette présentation. J'ai deux commentaires. Tout d'abord, la question qu'on discute a été abordée de manière approfondie au sein du CCWG. Il y a beaucoup de matériel par rapport à cette question. Je me demande si vous allez en tenir compte à partir des transcriptions ou à partir du résultat du travail du Groupe. Il y a eu des discussions très intéressantes qui pourraient être très utiles pour votre travail.

Deuxièmement, vous avez fait référence à une liste de diffusion qui est fermée. D'après mon expérience au CCWG, il y a 25 membres et 140 participants. Et la richesse des discussions vient surtout des participants. Donc, je pense qu'il vaut mieux d'ouvrir

cette liste aux participants. L'efficacité ne doit pas l'emporter sur la richesse. Ce serait intéressant de pouvoir bénéficier de la richesse que peuvent apporter les participants en plus de la richesse que peuvent apporter les membres.

MEGAN RICHARDS :

Bien sûr. Nous pouvons avoir autant d'observateurs que nous voulons. Ces observateurs peuvent faire leurs commentaires par écrit, ils peuvent nous fournir des documents... il n'y a pas de limitations. La limitation concerne uniquement le fait de pouvoir intervenir oralement au cours des discussions. C'est une question liée à l'efficacité parce que nous avons très peu de temps et très peu de réunions. Nous n'avons pas la même complexité que le CCWG ou le CWG. Tout d'abord, nous ne pourrions pas nous le permettre et nous n'en avons pas le temps.

Nous savons qu'il y a des aspects de ces discussions du CCWG qui sont liés au travail concernant la révision du CCT. Et ces documents seront pris en compte, bien sûr.

THOMAS SCHNEIDER :

Merci.

L'Espagne.

ESPAGNE : Je voudrais savoir si l'Équipe va se pencher sur la confusion dans les gTLDs lorsque des noms à deux caractères sont utilisés au premier niveau et que ces noms à deux caractères peuvent porter à confusion avec le nom d'un pays. Ou quand le nom d'un pays est utilisé avant un TLD.

Merci.

MEGAN RICHARDS : La confusion entre chaînes de caractères est bien entendu une question sur laquelle nous allons nous pencher. Nous ne sommes pas encore à ce niveau de détail, mais j'apprécie que vous ayez identifié ces cas particuliers, car ce sera utile pour notre travail. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Le Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI : Merci, Monsieur le Président. Merci, Megan, de nous avoir fait cette présentation.

Je suis un peu en retard par rapport à ces informations et à ces processus de révision. Et c'est pour cela que votre information est vraiment très utile pour moi.

J'ai trois questions.

Première question : l'étude économique. J'ai peut-être mal compris, mais est-ce que cette étude est déjà disponible ou...? Voilà ma première question.

Deuxième question : les candidatures communautaires. Comme vous vous souvenez, le GAC a identifié des problèmes au niveau des candidatures de certaines communautés, des candidatures communautaires qui ont passé par cette évaluation qui devait donner la priorité aux communautés. Mais de toute évidence, ce processus de priorité aux communautés n'a pas fonctionné comme prévu, ou n'a pas été satisfaisant pour les candidatures communautaires. Certaines communautés ont fini par devoir participer à des enchères parce que ces processus n'ont pas abouti. Cette question sera abordée par le CCT.

La troisième question concerne les mécanismes de protection de droits, qui font l'objet d'un PDP. Vous en avez parlé. Comment ce processus de révision est lié? Dans quelles mesures ce projet est lié au PDP sur les mécanismes de protection de droit?

Je sais que j'ai beaucoup de questions, mais je vous serai reconnaissant de me donner des informations par rapport à cela.

MEGAN RICHARDS : En ce qui concerne l'étude économique, je n'ai pas tous les fichiers sur mon ordinateur ici, mais Eleeza pourra vous donner des références par rapport à la révision qui est en cours. Eleeza va nous donner des détails dans quelques minutes; elle va vous donner la référence exacte. Et elle pourra la transmettre à Tom Dale. Nous allons donc réviser en détail cette étude économique.

Ensuite, pour les candidatures communautaires, c'est bien sûr une question sur laquelle nous allons nous pencher. Pour ce qui est du processus de candidature en lui-même et les aspects liés à la concurrence, nous allons évaluer si cela a été suffisamment évalué pour voir s'il y a eu des limitations au niveau des candidatures communautaires. Et nous allons évaluer dans quelles mesures ces processus ont contribué à promouvoir la protection des consommateurs et la concurrence. Parce que dans certains cas, les candidatures communautaires doivent faire l'objet de certaines sauvegardes ou protections. C'est bien entendu un sujet sur lequel nous allons nous pencher.

Ensuite, en ce qui concerne le PDP concernant les mécanismes de protection de droits, il y a un expert en matière de protection, le droit qui va se pencher sur cette question concernant les droits de marque dans les gTLDs, bien sûr, le Groupe CCT va se pencher sur cette question, mais comme je vous l'ai dit au départ, nous commençons à peine notre travail. Nous

identifions tout d'abord les domaines sur lesquels nous allons travailler.

Eleeza, est-ce que vous avez la référence spécifique à l'étude économique?

ELEEZA AGOPIAN :

La première partie de l'étude économique a été déjà publiée. Je vais vous transmettre le lien. Le titre est assez long. C'est la première phase de l'étude consacrée aux effets, en termes de concurrence, associés au Programme des nouveaux gTLDs. La deuxième partie de l'étude sera un suivi qui sera publié cette année. Nous travaillons encore sur cela, sur la portée du travail de cette deuxième étape de l'étude.

THOMAS SCHNEIDER :

Merci beaucoup. Nous pouvons accepter une dernière question.

Oui, le Pakistan.

PAKISTAN :

J'apprécie les efforts du Groupe pour atténuer les confusions au niveau des gTLDs. J'ai quelques questions concernant le travail du Groupe.

Première question. Quelles attentes avez-vous par rapport au nouveau programme – aux nouvelles candidatures au Programme?

Et ensuite, une autre question concernant la prise de conscience par rapport aux nouveaux gTLDs, notamment dans les pays en développement. Quelle est la feuille de route pour faire en sorte que le pays en développement puisse contribuer davantage à ce type de programme et au fonctionnement de l'Internet?

LAUREEN KAPIN :

Merci beaucoup de votre question. J'espère avoir bien compris votre question...

En ce qui concerne les pays en développement, ces questions sont très importantes pour nous. Comme Megan l'a dit, nous n'avons pas encore une feuille de route précise.

Je pense que vous avez posé une question par rapport au calendrier que l'on peut prévoir pour les nouvelles séries de gTLDs...

Je pense qu'un peu plus d'un an, mais on pense qu'on pourra aboutir à des recommandations dans un an...

Je n'ai pas bien compris toutes vos questions...

MEGAN RICHARDS : Si j'ai bien compris, votre question concernant quelles sont les implications vis-à-vis les nouvelles séries de nouveaux gTLDs. Ma réponse serait la suivante. Rien dans cette étude ne limite une nouvelle série de gTLDs. Bien entendu, nous espérons que le résultat de notre travail puisse avoir un impact sur une nouvelle série de nouveaux gTLDs. Parce que cela va nous permettre d'évaluer les résultats de cette série.

De mon point de vue, un aspect très important est celui de l'influence des noms de domaine internationalisés et du multilinguisme. Les noms de domaine ont plusieurs langues et sont importants autant pour la concurrence que pour le choix du consommateur. Et c'est un aspect sur lequel nous nous penchons.

Il y a un autre sujet qui pourrait être utile et intéressant pour vous, et ça concerne les ccTLDs, car nous voyons quel est l'impact des ccTLDs vis-à-vis des gTLDs, et dans quelles mesures il y a une concurrence entre ces deux types de noms de domaine.

Voilà les aspects sur lesquels nous travaillons.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. D'autres questions? D'autres commentaires? OK. Alors, s'il n'y a plus de questions, je voudrais remercier les deux

représentantes de ce groupe de travail de la révision. Et nous espérons recevoir de vos nouvelles. Nous attendons un rapport plus détaillé. Et j'espère que lors de la prochaine réunion, vous pourrez présenter ce rapport.

LAUREEN KAPIN :

Si vous voulez participer, il y a une réunion publique mercredi après-midi. Vous pouvez donc poser vos questions à ce moment-là.

THOMAS SCHNEIDER :

Nous finissons le communiqué pour 17 h 15. Nous irons dans votre réunion avec plaisir.

... numéro 10 dans l'agenda qu'on vous a distribué avant la réunion, on a changé – on a décidé de changer à cause d'une réunion des ministres africains qui aura lieu ce soir. Redouane, notre collègue du Maroc doit être présent et soutenir cette réunion. Ça veut dire que maintenant, on va discuter de la préparation de la réunion de haut niveau qui aura lieu demain toute la journée.

Je ne vais pas perdre trop de temps et donner la parole à mon collègue Redouane du Gouvernement du Maroc. Merci.

MAROC :

Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir introduit.

Donc, je m'excuse tout d'abord d'avoir demandé de changer le temps réservé à la discussion de ce point important, qui est le programme de la réunion gouvernementale de haut niveau, mais également les modalités d'organisation, comme on va s'organiser demain, comment nos travaux vont se passer. Et donc, voilà.

Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à tout le monde, à la 55^e d'ICANN, mais aussi à la 3^e réunion gouvernementale de haut niveau ici, à Marrakech. La ville ocre, qui s'apprête à recevoir la saison printanière dans quelques jours.

Je voudrais revenir rapidement, pour les collègues, au bénéfice des collègues qui ne connaissent pas ou qui ont une connaissance, disons relative de ces réunions gouvernementales de haut niveau, pour expliquer rapidement les origines de cette réunion.

La première a été organisée lors de l'ICANN 45 à Toronto, en octobre 2012. Elle avait été présidée par monsieur Martin Morgan, qui était le vice-ministre de l'Industrie du Canada.

La deuxième s'est tenue à Londres en juin 2014. Elle a été présidée par monsieur Ed Vaizey, ministre d'État de la Culture de

l'Économie numérique du Royaume-Uni. Je crois qu'il y a eu un grand nombre parmi vous qui avez été présents lors de ces deux réunions.

La présente, la troisième, fait partie donc de ce processus. Ce genre de réunions, pour le rappeler, qu'on appelle communément « réunions gouvernementales de haut niveau », est le fruit d'une recommandation du rapport de l'équipe chargée de la première révision sur la responsabilité et la transparence, communément connue, en termes anglo-saxons, *ATRT 1*.

Soulignons que le Conseil d'administration de l'ICANN devrait faire un effort pour augmenter le niveau d'engagement et de soutien aux gouvernements, et qu'il fallait un processus pour voir comment l'ICANN pourrait interagir avec les hauts responsables gouvernementaux et les fonctionnaires de haut niveau pour discuter justement des questions liées aux politiques publiques d'Internet.

Donc, le concept de ces réunions est né de cette recommandation représentant une activité qui n'est pas détachée du travail du GAC, le travail normal, mais un continuum visant la sensibilisation de nos hauts responsables sur ce qu'est l'ICANN et sur essentiellement ce que nous faisons au sein du GAC. Donc, nous sommes là, à Marrakech, dans le

cadre de la mise en œuvre de cette recommandation de l'Équipe de révision.

Comme vous le savez, la réunion gouvernementale de haut niveau ici, au Maroc, sera présidée par le ministre Moulay Hafid Elalamy, en charge du commerce, de l'industrie, de l'investissement et de l'économie numérique du Royaume du Maroc. Il suit de près les questions de l'ICANN, et c'est quelqu'un qui est fortement engagé sur les questions liées à la gouvernance de l'Internet.

Si vous permettez, je vais présenter sur l'écran, donc, le programme de cette réunion.

Je crois qu'on l'a en anglais... mais également en français et en arabe.

Vous vous rappellerez que nous avons discuté de ce projet de programme lors de notre réunion à Dublin, en octobre dernier, et avons convenu de l'enrichir tenant compte des avis des membres du GAC. À ce titre, je voudrais remercier tous les collègues qui ont contribué par leur proposition constructive, et remercier en particulier le président et les vice-présidents du GAC qui ont pu suivre avec moi la finalisation de ce projet à travers plusieurs appels et échanges électroniques. Naturellement, le programme est lié au contexte de la réunion gouvernementale de haut niveau. Elle reflète les derniers

développements survenus en ce qui concerne certaines questions stratégiques discutées au sein de l'ICANN, et en particulier au GAC, en relation avec la transition. Comme vous pouvez le constater, les deux premières sessions de la matinée se focaliseront sur les thématiques suivantes – qui nous intéressent tous –, à savoir les résultats du processus de transition de l'IANA et le renforcement de la responsabilité de l'ICANN et le rôle des gouvernements dans la nouvelle configuration de l'ICANN. Nous aborderons la première session avec des présentations de Thomas, le président du GAC, de monsieur Fadi Chehadé, PDG de l'ICANN, et de monsieur Larry Strickling, Secrétaire de l'État adjoint de l'administration nationale des télécommunications et de l'information des États-Unis d'Amérique.

La deuxième session, sur le renforcement de la responsabilité de l'ICANN et le rôle des gouvernements dans la nouvelle configuration de l'ICANN, connaîtra une présentation de notre président également, Thomas Schneider, sur le rôle des gouvernements dans l'ICANN et l'importance de la contribution des politiques gouvernementales dans les processus de développement des politiques. Suivie par une présentation de monsieur Steve Crocker, président du Conseil d'administration de l'ICANN. Et enfin, une présentation par les coprésidents du Groupe intercommunautaire sur la responsabilité, CCWG, sur le

modèle multipartite, qu'on a eu le plaisir de les avoir parmi nous hier.

Après le déjeuner, nous parlerons des politiques publiques et non de domaines génériques avec une présentation de monsieur Akram Atallah, président de la division des domaines globaux de l'ICANN, sur l'Examen des conclusions de la mise en œuvre des nouveaux gTLDs et le nouveau cycle des gTLDs.

La quatrième session sera dédiée au système des noms de domaine dans les pays en développement. Je vous rappellerai que plusieurs délégations ont souligné l'intérêt et l'importance de cette session. Donc, il y aura une présentation de monsieur Tarek Kamel, que vous connaissez tous, et qui nous fera un exposé sur les moyens dédiés par l'ICANN pour surmonter les barrières à la participation, à la représentation du système de l'organisation et les efforts de sensibilisation menés par l'ICANN pour le renforcement des capacités des gouvernements par rapport aux questions discutées au sein de l'ICANN. Nous aurons également une présentation conjointe également avec les coprésidents du Groupe de travail sur les régions mal desservies, présidées par Alice, qui est là, de la Commission de l'Union africaine, le [peu clair].

Enfin, il y aura la clôture de la réunion. Le président fera des remarques de clôture et compte établir un rapport sous sa

responsabilité. Ce sera le rapport de monsieur Elalamy. Et je compte sur l'assistance du Secrétariat pour préparer ce document, qui sera prêt dans les jours qui viennent.

Tom et ses collègues nous seront d'une aide précieuse pour préparer ce rapport, mais également les procès-verbaux de la réunion. Donc, comme je l'ai dit tout à l'heure, le rapport ne sera pas un texte de négociations, il sera publié sous la seule responsabilité du président, et il va résumer de façon synthétique les points discutés lors du programme que je viens de vous présenter.

Comme nous l'avons indiqué à Dublin, donc, le Maroc, la Délégation marocaine avait insisté sur la préférence d'avoir un débat interactif, libre, un échange d'idées sur les différents thèmes. Toutefois, nous pouvons aussi concevoir un espace pour que les ministres puissent intervenir sur des thèmes qui les intéressent. Afin de gérer les contraintes du temps, chaque délégation aura trois minutes, et pas plus, pour faire sa déclaration. La cloche d'Olof de ce matin sera là.

[Son de la cloche]

Voilà, le son est là. C'est pour rappeler aux délégations qu'ils ont dépassées le temps limite qui leur est imparti.

Nous avons fait une liste pour les ministres, pour qu'ils puissent faire parler les gens – à monsieur le ministre, le ministre Elalamy, pour qu'ils puissent faire parler les gens, s'ils sont intéressés sur un thème particulier.

Au niveau logistique, comme nous n'avons pas beaucoup d'espace, vous devez vous poser des questions au sujet des places. Donc, chaque délégation aura un siège plus un, ça veut dire deux sièges. Les autres collègues pourraient avoir d'autres places dans la salle principale. Mais nous aurons le même format qu'il y a dans cette réunion dans cette même salle. Il y aura davantage de places pour d'autres délégations, comme je l'ai dit. Donc, nous allons installer des sièges à côté, à droite et à gauche. Et je n'ai pas de chiffres exacts, mais à partir des confirmations — je crois qu'Olof est là pour me corriger —, nous estimons qu'il y aura 185 représentants de plus de 90 gouvernements. Et parmi ces 90 gouvernements, nous aurons 35 ministres. Mais également, nous aurons 22 organisations intergouvernementales. Parmi les pays participants, au moins quatre ne sont pas membres du GAC.

C'est pour vous dire les efforts déployés par le Maroc pour l'envoi et le suivi des lettres-invitations par tous les moyens diplomatiques possibles du Royaume pour assurer une participation de haut niveau à cette réunion. Nous aurons aussi des ambassadeurs accrédités, à Rabat, qui feront le

déplacement à Marrakech pour assister à la réunion avec leur ministre. Je pense que nous serons nombreux, certes, mais je ne pense pas que nous aurons des problèmes. La seule restriction concerne, donc, le nombre de représentants, deux sièges par délégation, et le temps de trois minutes.

Je vous demande donc d'analyser – je vous invite à analyser avec moi et de voir comment vous pourrez vous organiser afin que tout le monde ait sa place et ait le temps pour faire sa déclaration.

Deux commentaires supplémentaires, si vous me permettez, Monsieur le Président, sur cette réunion de haut niveau pour demain. Elle va commencer à 10 h, comme vous le savez d'après le programme que vous avez reçu, et elle sera précédée par la cérémonie d'ouverture de la réunion de l'ICANN, par laquelle on commence de manière formelle et officielle la réunion. Donc, cette réunion, l'ouverture officielle de l'ICANN se fera à 8 h 30, au Palais des Congrès, juste à côté, ce côté-là, je crois, de cette salle. Il va falloir se déplacer de l'est vers l'ouest et vice-versa. Les ministres seront installés dans les premiers rangs. Il y aura des noms des chefs de délégations sur les tables correspondantes. Nous n'avons pas pu mettre les noms de pays, car nous avons suivi en cela la pratique au sien du GAC et la pratique des précédentes réunions gouvernementales de haut niveau.

Je demanderai donc aux collègues d'assister les chefs de leur délégation pour trouver le siège. Ils peuvent venir très tôt le matin ici dans cette salle pour identifier et faciliter l'accès de nos ministres et autres chefs de délégation, pour qu'on puisse commencer à temps.

Les ministres auront des *pins* – je crois que tout le monde a eu l'information – sur leur badge. Et je demande aux collègues de se renseigner auprès du Secrétariat de l'ICANN pour récupérer ces *pins* et les remettre à monsieur le ministre.

Enfin, je voudrais informer que le président de la réunion gouvernementale de haut niveau, monsieur Elalamy, offrira un déjeuner aux chefs de délégation dans un espace à côté de cette salle. Je crois que les invitations ont été distribuées hier par Julia.

Aujourd'hui, comme je l'ai dit hier, il y aura un dîner offert par monsieur Elalamy pour les chefs de délégation à l'extérieur de l'hôtel. Donc, il y aura deux bus qui seront prêts à partir de cet hôtel à 19 h 15.

Il y aura également à la fin de la réunion une réception qui sera offerte à l'ICANN. Je n'ai pas d'informations additionnelles à ce sujet.

Donc, je crois que j'ai tout dit, à moins qu'Olof ou Tom ait quelque chose à ajouter pour partager avec les collègues ces informations.

Je voudrais juste informer donc qu'après les remarques liminaires, l'introduction de monsieur le ministre, nous avons introduit une petite nouveauté, d'avoir les deux présidents des précédentes sessions. Donc, nous aurons le plaisir d'avoir la vice-ministre du Canada qui a abrité la première réunion gouvernementale de haut niveau à Toronto et puis monsieur Ed Vaizey, l'ancien hôte de la deuxième réunion gouvernementale. Ils vont s'exprimer devant vous ici dans cette salle.

Je souhaite qu'on ait une réunion fructueuse, des débats intéressants. Et je compte sur la compréhension et la flexibilité de toutes les délégations pour faire de ce rendez-vous une nouvelle réalisation pour le GAC et faciliter, par la même occasion, la tâche du ministre Elalamy dans la conduite des travaux de demain. Je vous remercie.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup, Redouane. Avant de donner la parole à Olof, j'aimerais juste féliciter, remercier le Gouvernement du Maroc, et toi en particulier pour l'engagement et les efforts qui ont été faits pour organiser cette réunion. C'est très clair, je crois, pour tout le monde, que c'est un grand défi d'organiser une telle

réunion de cette importance en plus de tout ce qui se passe ici, alors ce n'est vraiment pas sous-estimer que ça cause aussi au niveau logistique avec le nombre de ministres, le nombre de participants... Il y a beaucoup de défis qu'on ne s'aperçoit pas au début, mais qu'on réalise quand on arrive à une telle réunion qu'ils sont à résoudre. Et j'aimerais vraiment féliciter et remercier nos collègues au Maroc de leur travail et aussi la bonne coopération qu'on a avec le *team* d'ICANN *staff*, notre Secrétariat et aussi les *chairs* et *vices-chairs* et l'organisateur de cette réunion. Merci beaucoup.

Olof.

OLOF NORDLING :

Merci, Monsieur le Président.

J'ai seulement un tout petit plaidoyer à tous les membres du GAC. Alors, si je pourrais – étant donné que demain matin, il y aura, pour ainsi dire, un embouteillage à l'entrée, il y aura beaucoup de monde et donc, un travail à faire pour nous. On va le faire le mieux et essayer de notre mieux de vous assister, mais je vous dois uniquement vous demander un peu de patience, compréhension et peut-être aussi de l'assistance, nous aider à faire ça, l'entrée de tout le monde parce qu'on sera une famille nombreuse effectivement. Et il y aura des embouteillages, avec

votre compréhension et votre assistance on va y arriver aussi rapidement que possible.

Donc, merci pour votre compréhension et assistance au préalable. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, Olof. Je suis sûr qu'il y a des questions et des commentaires, mais surtout probablement des questions. Ça peut être sur le contenu, mais aussi sur la logistique. Sentez-vous libre de les poser maintenant. Merci beaucoup.

L'Indonésie, s'il vous plaît.

INDONÉSIE : Merci beaucoup.

Je voulais savoir quelle est la méthode que vous allez utiliser si les pays veulent donner des informations, par exemple, ou faire des déclarations. Devons-nous vous prévenir ou lever la main? Comment ça va se passer demain?

REDOUANE HOUSSAINI : Merci beaucoup, l'Indonésie.

Je pense qu'il y a déjà une liste prévisionnelle, mais la possibilité d'ouvrir la réunion à la participation des délégations est

toujours là. L'option de demander au Secrétariat est une bonne idée pour avoir une idée de combien de gens souhaiteraient participer, car nous avons des contraintes de temps. Nous avons 93 délégations et trois minutes pour chaque délégation. Vous pouvez imaginer ce que cela représente. Je ne suis pas sûr de pouvoir finir à 18 h. Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER : Olof.

OLOF NORDLING : Il y aura des cartes avec le nom de famille du chef de délégation. Le chef de délégation pourra donc soulever la pancarte ou son nom pour indiquer qu'il souhaite prendre la parole.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Je voulais vous rappeler justement que le représentant du Maroc souhaite parler dans un créneau particulier. Donc, pour ceux qui souhaiteraient intervenir, plus on saura cela en avance, mieux ce sera. Bien entendu, vous n'êtes pas obligés de faire des déclarations, ce n'est pas une obligation pour les délégations, c'est au choix de chacune des délégations.

Y a-t-il d'autres questions?

La Turquie.

TURQUIE : J'ai une question pour le dîner de ce soir. Si j'ai bien compris, les bus vont partir d'ici, mais est-ce qu'ils vont revenir ici? Est-ce qu'il y a des détails par rapport au parcours du bus qui va nous amener?

REDOUANE HOUSSAINI : Je dois vérifier avec l'équipe de l'ICANN. Je pense que le bus devrait revenir ici. Mais je pense que oui, le bus devrait revenir ici.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, Redouane.
Le Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI : Merci beaucoup.

Ce n'est pas une question, mais une félicitation. Je voulais féliciter Redouane et son équipe pour cet énorme travail qu'ils ont fait. Nous apprécions tout particulièrement le fait que le Maroc a été très actif pour la promotion de cette réunion gouvernementale de haut niveau. Je tiens à souligner tous les efforts qui ont été déployés et ce travail qui a été fait.

Mon ministre arrivera très tard ce soir, mais il sera prêt à participer à la réunion de demain.

Merci beaucoup.

REDOUANE HOUSSAINI : Merci, Mark, pour ta gratitude. Et je tiens à exprimer ma gratitude à mon tour à tous ceux qui ont participé au travail de préparation pour cette réunion.

Les conseils de Mark ont été extrêmement utiles pour moi et mon équipe. Je vous remercie encore une fois pour tous ces avis très pertinents que tu nous as envoyés.

Et je vous encourage donc pour les prochaines réunions gouvernementales à échanger avec les hôtes des réunions précédentes pour améliorer de manière permanente les préparations ou la préparation de ces réunions.

Merci beaucoup, Mark.

THOMAS SCHNEIDER : L'Iran.

IRAN : Merci beaucoup. Je tiens à remercier Redouane et le Gouvernement du Maroc de la façon très efficace dont cette réunion a été préparée.

Je pense que la dernière réunion a été très efficace et grâce à cela, Ed Vaizey pourra conduire cette réunion de manière correcte pour que tous les autres qui souhaitent faire des déclarations puissent le faire.

Comme vous avez dit, ce n'est pas une obligation. Parce que d'habitude, les premiers à faire leurs déclarations ont le temps et les derniers, ils n'ont plus de temps. Nous avons vécu cette expérience dans d'autres forums. Toutes les déclarations sont très valables, mais il y en a parfois certaines qui ne peuvent pas être exprimées correctement pour des contraintes de temps.

Donc, si quelqu'un souhaite faire une déclaration, cela peut être publié par la suite dans un document. Et de cette manière, on pourra limiter les interventions au niveau du temps afin que chacun puisse s'exprimer. Le but de ces réunions – les déclarations doivent être très précises.

Je pense que la réunion de Londres a été très très efficace et je suis sûr que cette réunion sera aussi efficace que celle de Londres.

Merci beaucoup.

REDOUANE HOUSSAINI : Merci beaucoup, l'Iran.

Bien entendu, nous avons cette inquiétude de comment gérer la question des contraintes du temps.

Nous voulions commencer la réunion à 9 h. Malheureusement, la réunion d'ouverture, la cérémonie d'ouverture de l'ICANN se tenait à cette heure-là. Cela a représenté une difficulté pour nous parce que le ministre voulait pouvoir participer à la cérémonie d'ouverture pour que toutes les délégations puissent prendre la parole aussi.

Mais comme vous le savez bien, c'est très difficile de demander aux ministres qui viennent du monde entier à Marrakech de ne pas faire part de leur position. C'est pourquoi je vous demande d'être patient et compréhensif afin de faire comprendre aux chefs de délégations qu'il ne faut pas dépasser les trois minutes lorsqu'il y aura des déclarations.

Nous aimerions également – nous préfererions que des questions puissent être posées après les conclusions de chaque panel. Cela permettrait d'avoir une interaction entre les délégations au lieu d'avoir des déclarations formelles. Nous ne pouvons pas empêcher les délégations de faire des déclarations, mais nous souhaiterions donc que ce soit plutôt des questions qui soient posées pour encourager les échanges.

THOMAS SCHNEIDER : Donc, nous vous encourageons que les déclarations soient brèves. Je ne vais pas parler très longtemps; je vais simplement faire une petite introduction pour que les représentants puissent prendre la parole.

Vous m’entendez tout le monde, donc vous n’avez pas besoin de m’écouter pendant cette réunion.

Y a-t-il d’autres questions?

L’Ukraine

UKRAINE : Je remercie le Maroc pour les préparatifs de cette réunion.

Les délégations ont reçu bel et bien une invitation pour tous les évènements?

Merci.

REDOUANE HOUSSAINI : Merci beaucoup de cette question.

Les invitations ont été distribuées hier par Julia et elles ont été adressées aux chefs de délégation. Donc, c’est une invitation par délégation.

Voilà ma réponse.

THOMAS SCHNEIDER : Si vous n'avez pas reçu l'invitation pour quelque raison que ce soit, nous vous invitons à vous adresser à Julia pour qu'on vérifie si vous avez reçu l'invitation ou non. Comme ça, nous pourrons nous assurer que tout le monde ait son invitation.

Y a-t-il d'autres commentaires ou d'autres questions?

Tout est clair? Tous les discours ont été écrits? Ils vont être très courts, très brefs, ils vont durer deux minutes seulement? Tout le monde est bien préparé?

Si vous avez des questions plus tard, bien sûr, n'hésitez pas à nous en faire part, et les gens du Secrétariat ou moi-même essaierons d'y répondre. Parfois, il y a des aspects que nous n'anticipons pas et donc, si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous les poser. Nous voulons entamer un bon dialogue demain. Ce dialogue va nous aider à mieux comprendre les enjeux et à mieux comprendre les positions et les points de vue des autres. C'est donc plutôt le dialogue que nous recherchons dans cette réunion.

S'il n'y a pas d'autres questions ou de commentaires, je vais regarder l'ordre du jour pour voir ce qu'il y a après...

Il y a une pause-café. Peut-être qu'elle est plus tôt que prévu. Nous avons une réunion avec la GNSO à 16 h. Cela nous permet

d'avoir une pause-café assez longue, que nous pouvons utiliser pour essayer de discuter et d'essayer de trouver un moyen d'avancer par rapport aux questions que nous avons abordées ce matin.

Voilà. Nous allons faire la pause-café. Merci, Redouane. Merci à tous.

[Pause-café]

THOMAS SCHNEIDER : Merci de reprendre vos places. *Please take you seats, we are restarting. Thank you.*

Bienvenue à notre réunion. Nous avons donc une séance avec nos collègues de la GNSO, comme c'est notre habitude. Mais cette fois-ci, nous avons une nouvelle équipe à la GNSO. Je vais donc leur donner la parole. Je vais donner la parole à James pour qu'il présente cette équipe.

JAMES BLADEL : Merci, Thomas. Merci aux membres du GAC de nous accueillir en ce dimanche. Vous avez raison, il y a une nouvelle équipe dans la GNSO.

Je suis James Bladel, je connais certains d'entre vous. Peut-être pas tous. Je viens de l'Unité constitutive des bureaux d'enregistrement.

Nous avons un participant des parties non contractantes, Heather, qui lève sa main ici.

Notre vice-présidente présente les parties contractantes. Donna Austin. Elle est là? Très bien.

Vous pouvez vous joindre à nous si vous le souhaitez. Ou bien vous pouvez rester à votre place si vous le souhaitez.

Nous avons toujours Mason Cole, qui est notre agent de liaison avec le GAC.

Et plus tard, nous allons vous présenter Jonathan, qui fait toujours partie des dirigeants de la GNSO. Voilà l'équipe que je voulais vous présenter.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup.

Je vais présenter mon équipe aussi.

Je suis Thomas Schneider, je pense que vous me connaissez un petit peu.

Ici, nous avons Olga Cavalli d'Argentine, une vice-présidente. De l'autre côté, nous avons Gemma Campillos, vice-présidente aussi, qui vient de l'Espagne. Wawawit de Thaïlande. Il est là-bas, au fond de la salle. Henri, notre vice-président de la Namibie serait présent à partir de cette après-midi. Il va se joindre à nous cet après-midi. Voilà notre équipe.

Nous avons beaucoup de sujets d'intérêt commun sur lesquels nous ne sommes pas forcément d'accord, mais sur lesquels nous avons certains intérêts. Donc, nous essayons de coordonner notre travail pour discuter de ces questions. Nous avons sur

l'écran l'ordre du jour prévisionnel, que nous pouvons changer si vous le souhaitez, bien sûr.

Je pense que sans plus attendre, nous pouvons donc passer à cette présentation du Groupe de la GNSO pour qu'il fasse un point par rapport au travail qu'ils réalisent, où ils en sont.

L'ordre du jour n'est plus sur l'écran, mais on pourra le voir d'ici peu...

JONATHAN ROBINSON : Merci, James. Merci à tous. Bonjour à tous.

James est maintenant le président du Conseil de la GNSO. Je suis coprésident de ce groupe de travail GAC-GNSO, qui est une initiative d'échanges d'opinion entre le GAC et la GNSO.

L'objectif, donc, de ce groupe est de permettre au GAC d'intervenir de manière précoce à l'élaboration de politiques. La création de ce groupe répond à une recommandation qui avait été faite par l'Équipe ATRT. Pour répondre donc à cette recommandation, ce groupe a été créé, mais c'est aussi une façon de travailler plus efficacement.

Vous voyez sur l'écran le travail que nous avons réalisé à ce jour. Notre travail est divisé en deux pistes de travail. Un travail que nous réalisons au quotidien, un travail de coordination qui se

fait au jour le jour. Et ensuite, l'interprétation précoce du GAC dans les PDP de la GNSO.

Aujourd'hui, nous avons un projet pilote pour mettre en place une liaison entre le GAC et la GNSO. C'est Mason Cole. Vous le connaissez sûrement. Il se trouve ici à ma gauche. Mason occupe donc cette position d'agent de liaison. C'est la deuxième année pour lui dans le cadre de ce projet pilote. Ensuite, nous avons des mécanismes de recherche rapide qui ont été mis en place pour permettre au GAC d'intervenir de manière précoce dans les processus d'élaboration de politique de la GNSO. De cette manière, le GAC a l'occasion de pouvoir soulever ou indiquer par rapport à ces PDP.

Ensuite, il y a un document où l'on met l'accent sur les nouvelles opportunités où le GAC pourra intervenir. Et ensuite, il y a des appels qui ont lieu entre le GAC et la GNSO pour prévoir ce type de séance comme celle que nous avons aujourd'hui.

Nous avons donc ici le travail de la GNSO. Voyez donc sur cette première diapo, la liaison avec le GAC, le mécanisme de recherche rapide. En ce qui concerne la liaison, cela a été mis en place en tant que projet-pilote. Les groupes de consultation examinent le rôle et le fonctionnement, tel qu'on avait prévu avec le GAC et la GNSO. Cela a pour but de faciliter l'intervention précoce du GAC dans les PDP de la GNSO. Une recommandation

a été ou est en train d'être élaborée pour que cette position de liaison de la GNSO au sein du GAC devienne permanente. Avec certaines modifications qui ont été proposées, par mis lesquels des figures, des appels de coordination entre le Secrétariat du GAC et la GNSO, il n'y a pas un terme proposé pour cette position d'agent de liaison. C'est un mandat qui serait renouvelé tous les ans et qui répondrait aux principes opérationnels de la GNSO. Finalement, l'agent de liaison est invité à participer en tant qu'observateur aux séances du Conseil de la GNSO. Et la question qui se pose est de savoir si vous êtes d'accord avec la recommandation, si vous avez des inquiétudes par rapport à ces constats ou ces conclusions. Et, si vous êtes d'accord, nous pouvons avancer avec la mise en œuvre de cet agent de liaison de manière permanente.

Thomas, est-ce que vous voulez prendre la parole à ce stade? Je ne sais pas combien de temps nous avons...

THOMAS SCHNEIDER : Merci pour cette question. Nous avons un ordre du jour assez chargé. Je pense que vous pouvez continuer de manière rapide.

JONATHAN ROBINSON : Je vais donc continuer avec ma présentation. Et je vous demanderais de poser les questions à la fin.

Donc, voilà pour ce qui est de la liaison entre le GAC et la GNSO. La proposition est de rendre ce rôle de liaison permanente. Car nous croyons qu'il s'agit d'un mécanisme efficace pour assurer un travail coordonné entre la GNSO et le GAC.

Diapo suivante, s'il vous plaît.

En ce qui concerne le mécanisme d'examen rapide, il a été mis en œuvre sous forme d'essai pour trois PDP de la GNSO. Jusqu'à présent, ces mécanismes d'examen rapide ont été appliqués à trois PDP. Nous avons identifié un certain nombre de simplifications qui pourraient être apportées.

Et nous aimerions avoir votre avis ou vos questions par rapport à ce que vous voyez sur la droite, les questions qui sont posées sur la droite de l'écran. Quelles sont les expériences pour ceux qui ont participé? Est-ce qu'il y a des améliorations à apporter?

Le Groupe de consultation propose d'examiner ces commentaires et de modifier la simplification, si nécessaire.

Nous pensons que c'était un début prometteur. Qui pourrait être amélioré, bien sûr, mais vous nous donnerez votre avis.

En ce qui concerne les PDP de la GNSO, il y a d'autres opportunités pour que le GAC intervienne dans les différentes étapes des PDP. Par exemple, au moment où le PDP commence, le GAC peut participer à des groupes de travail. Il y a ensuite des

recommandations et des idées pour que le GAC analyse. Il y aura également un retour, un avis du GAC ou des recommandations du GAC qui pourraient être considérées pour voir comment améliorer ces étapes.

Diapo suivante.

Je pense que cela couvre notre travail à l'heure actuelle. Je vais m'arrêter là. Cela vous donne un petit peu un résumé des activités que nous mettons en place dans les différents domaines sur lesquels nous travaillons. Je sais que nous n'avons pas beaucoup de temps, donc je vais m'arrêter ici.

THOMAS SCHNEIDER :

Merci beaucoup, Jonathan. C'est un processus important. Je pense que nous avons fait beaucoup de progrès pour développer ce processus.

Le seul problème que nous rencontrons, c'est que nous avons une charge de travail très importante avec la question du CCWG responsabilité. Donc, nous n'avons pas eu vraiment le temps de considérer ces questions.

Les mécanismes d'examen rapide et l'intervention du GAC, grâce à ceux-ci, nous allons accroître la participation du GAC au travail de la GNSO. Nous ne sommes pas encore dans la situation idéale parce que nous n'avons pas eu le temps de nous consacrer à

cette question. Mais une fois que la question de la transition aura été résolue et sur la Piste de travail no 2 sur la mise en œuvre ne prend pas autant de temps que la Piste de travail no 1, je pense qu'on pourra se consacrer à ces questions et venir vers vous avec des réponses à vos questions.

Merci beaucoup pour ce travail. Et bien sûr, merci beaucoup de votre compréhension.

Les États-Unis.

ÉTATS-UNIS :

Je voulais proposer publiquement quelque chose. Vous n'êtes pas obligé d'y répondre. Si l'on pense à la prochaine réunion qui sera la première réunion différente dans le cadre de la nouvelle structure des réunions de l'ICANN, je me demande – et je demande cela à mes collègues, nous pourrions essayer d'avoir un échange plus long avec la GNSO pendant cette deuxième réunion. Je ne sais pas où vous en êtes au niveau de la préparation de cette réunion.

Est-ce que vous envisagez, par exemple, de vous réunir pendant cette réunion? Ce serait peut-être intéressant de l'envisager. Merci beaucoup.

JONATHAN ROBINSON : Merci beaucoup. Nous sommes en train de préparer la deuxième réunion de l'année. Nous voulons nous focaliser sur les questions liées aux politiques et interagir avec les ACs et les SOs qui travaillent aussi dans ce type de développement de politiques. C'est toujours difficile de tout faire dans une période de temps limité. Je sais qu'il y a des préparations en court, et bien sûr, nous allons tenir compte de votre proposition pour inclure le GAC dans les réunions que nous envisageons d'avoir dans cette deuxième réunion de l'ICANN, qui se tiendra au milieu de l'année, la réunion B.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup. Je vais faire une remarque par rapport à la réunion B plus tard. Ce n'est pas sur l'ordre du jour, mais je vais évoquer cela.

L'Iran, vous aviez un commentaire par rapport à ce que Jonathan a présenté?

IRAN : Oui. Merci.

Merci, Jonathan, pour ce bon travail que vous faites. Je vous encourage à continuer.

Je voulais juste rappeler aux membres du GAC que nous sommes dans une séance où l'on a la possibilité d'intervenir de manière précoce, mais une fois cette réunion finie, il n'y a pas beaucoup d'interactions de notre part. Donc, j'encourage les membres du GAC à continuer à participer à cette participation précoce, cette possibilité qui nous est donnée de participer de manière précoce. Je m'en remets au président pour savoir comment mettre cela en place. Mais il y a beaucoup de contributions de la part de la GNSO et moins de contributions de notre part.

Je pense que l'on devrait renforcer et encourager la participation du GAC de manière précoce à ces PDP. Et cela a été abordé de manière indirecte au cours des discussions au CCWG. Et donc, je voulais rappeler aux membres du GAC qu'il est important d'envisager de renforcer la participation du GAC de manière précoce à ce type d'activités. Il y a certains membres qui participent de manière très active. Nous devrions donc encourager les autres membres à faire la même chose.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup. Je ne crois pas que l'on ne fasse rien après la réunion. Si je ne m'abuse, il y a eu beaucoup d'activités entre cette réunion et la réunion – et notre dernière réunion de l'ICANN. Nous avons eu des délégations qui m'ont dit : « Nous ne

sommes pas capable de suivre. Nous ne pouvons pas avoir davantage de membres qui se consacrent à cette question ».

Nous avons donc beaucoup de travail. Si on avait moins de travail lié à la transition, nous aurions davantage de temps à consacrer à ces autres questions, qui sont également importantes. Mais pour le moment, nous n'avons pas eu le choix. Nous devons réadapter nos priorités, mais c'est une autre paire de manches, c'est une autre discussion. Nous allons pouvoir en discuter mercredi lorsque nous allons parler du travail du GAC entre cette réunion et la prochaine réunion. Je serai ravi d'aborder cette question mercredi pour voir comment nous pouvons rendre notre travail plus efficace et comment nous pouvons établir des priorités dans notre travail.

Le Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI :

Merci beaucoup, Thomas. Merci beaucoup, James.

Je voulais tout d'abord soutenir la proposition des États-Unis en ce qui concerne la réunion B.

Deuxièmement, dire que c'est un changement important pour le GAC qui se chevauche, en quelque sorte, avec le travail que nous faisons avec la transition. Et c'est un défi pour nous en termes de ressources au niveau national. Nous devons tenir compte de

cela. Et donc, je pense qu'il faudrait tenir compte de cela en ce qui concerne les ressources consacrées à ce type de participation entre les séances.

THOMAS SCHNEIDER : Le Danemark.

DANEMARK : Merci beaucoup. Merci beaucoup au Groupe de travail de cet effort qui est déployé, qui est très important pour que le travail du GAC soit plus efficace et pour que le GAC puisse participer de manière précoce au travail du PDP. Je soutiens ce qui a été dit par le représentant des États-Unis, pour essayer d'approfondir notre travail lors de la prochaine réunion B en matière de participation précoce aux PDPs. Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup.

Je vois l'ordre du jour, et je vois qu'on passe au point suivant de notre ordre du jour.

Ç'a changé sur l'écran et vous ne m'avez rien dit... D'accord. Je vais être flexible.

Donc, le prochain point de notre ordre du jour, c'est le rapport sur le CCWG.

JAMES BLADEL :

[English Spoken]

Il y a l'agenda de travail et des petites modifications. Ce serait bien de faire un échange d'idée sur notre situation par rapport à la considération et, en dernier lieu, l'approbation du rapport final du CCWG responsabilité. Je voudrais partager avec vous nos progrès et puis avec plaisir, j'entendrai vos points de vue également.

Ce n'est pas surprenant d'avoir octroyé beaucoup d'espace dans notre ordre du jour à analyser la question ce week-end, non seulement pour voir les questions de fond, mais aussi les recommandations du CCWG responsabilité et aussi la manière dont le Conseil de la GNSO votera les recommandations du rapport final.

Comme vous le savez, la GNSO est une organisation très diverse au sein de l'ICANN, qui exige la coordination avec les unités constitutives et les groupes de parties prenantes pour mettre en place le contenu du rapport supplémentaire. Et chaque groupe doit manifester sa position, et cette position doit être présentée au Conseil de la GNSO pour la soumettre au vote. On est très proche de nos définitions d'un processus. On est encore en train de peaufiner les détails finaux pour voir comment faire le vote et on va le discuter mercredi dans notre session publique. Dès que

cette session sera finie, peu importe le résultat, nous aurons pris une décision sur le rapport supplémentaire. Nous avons également mené des débats hier et aujourd'hui même, et nous avons prévu une réunion préparatoire pour mardi afin d'identifier les recommandations qui sont problématiques ou qui pourraient avoir des opinions divergentes.

Pour ce qui est de la version finale, c'est-à-dire si la GNSO va approuver ou pas le rapport, je peux vous dire que certains groupes sont prêts pour approuver le rapport et il y en a d'autres qui veulent travailler, débattre davantage. Ce qui aura lieu mardi avec les parties prenantes. Ceci devient de plus en plus important au fur et à mesure du traitement des questions. Je pense qu'on va finir mercredi.

Voilà, c'est mon impression à moi. Nous avons beaucoup avancé. Il y a du travail à faire encore. Et nous avons une question spécifique pour le GAC — je ne sais pas si vous pourrez la répondre. Une question qui a été posée pendant notre considération de la question de fond. La question est la suivante. Est-ce que le GAC, de manière explicite, sera déclaré comme membre de la communauté avec pouvoir de décision, ou bien adoptera cela comme une situation par défaut? Cela n'est pas explicite. Je voudrais donc savoir si vous avez une mise à jour à ce sujet. Je cède la parole à

Thomas.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Vous avez la liberté de poser la question que vous voudrez. On est dans un environnement libre et ouvert. La situation au GAC est très similaire. Nous sommes un groupe assez divers. Il y a des questions de diversité géographique, culturelle... Voici notre situation. Nous avons aussi la diversité à propos des points de vue, de l'expérience, etc., et nous travaillons beaucoup depuis quelque temps pour arriver à un accord et à une vision partagée sur différents éléments de cette proposition et aussi du paquet dans son ensemble.

Nous continuons également à travailler beaucoup. Et ce n'est pas mon rôle de faire des prévisions sur les résultats possibles. Nous avons accordé que nous voulons donner une réponse claire pour mardi soir. Parce que demain, on aura la réunion ministérielle avec 35 ministres. Alors, on sera occupé, en plus de tout ce qu'on a à faire, n'est-ce pas?

Alors, au plus tard mardi soir, nous avons prévu de pouvoir arriver à la conclusion et donner une réponse aux coprésidents du CCWG.

Je demande aux membres du GAC d'être libres d'intervenir et de participer.

En ce qui concerne votre dernière question, nous n'avons pas de demande du CCWG par rapport aux organisations membres pour qu'elles donnent leur position sur des circonstances déterminées ou bien si elles veulent participer.

Il y a eu l'hypothèse disant que cinq groupes participent. Alors, le modèle a été construit sur la base de ces cinq organisations. Aucune de ces cinq organisations ne doit donner une déclaration.

Si le GAC souhaite présenter une déclaration dans notre communication avec le CCWG mardi soir ou mercredi de bonne heure, c'est quelque chose que l'on est en train d'analyser encore.

Je crois que c'est la seule chose que je peux vous dire en ce moment.

J'invite mes collègues à ajouter de l'information.

L'Iran.

IRAN :

Merci, Monsieur le Président.

Vous avez été très diplomatique pour dire quelles sont nos intentions. Mais j'ai une question pour James.

Comme président du Conseil de la GNSO, vous êtes membre du CCWG, de l'ICG, etc. Alors, comment voyez-vous la question? Quelle est votre vision pour mercredi? Que pensez-vous du résultat qui sera obtenu au Conseil de la GNSO? Je crois avoir entendu que vous allez voter le paquet dans son ensemble. Je voudrais savoir s'il y a des commentaires des unités constitutives des parties commerciales et non commerciales, contractantes et non contractantes. Alors, je voudrais savoir si cela sera indiqué ou bien si vous allez voter recommandation par recommandation.

Je crois que vous allez voter tout le paquet dans son ensemble. Et cela peut être plus simple. Et puis, après, s'il y a des commentaires sur une recommandation en particulier de la part d'une unité constitutive, comment allez-vous le présenter? Comme commentaires, comme déclarations...

Je vous demande si vous pouvez nous donner votre position sur la question sans émettre un critère sur la position du Conseil. Ce serait très utile pour nous, car nous voyons la manière de formuler notre proposition.

Je ne crois pas que la GNSO soit obligée d'attendre le GAC ou vice-versa. Nous devons tous contribuer au processus. Il faut répondre positivement et envoyer un message positif.

JAMES BLADEL :

Merci. Je crois que vous étiez présent dans la salle quand on a parlé de la question. Et vous devez sans doute vous souvenir que vous avez mené un long débat, très détaillé, pendant plusieurs journées, parce que nous voulions une réponse simple : oui ou non? On approuve ou non l'ensemble? Et voilà. Comme dans beaucoup d'organisations complexes — et je suis sûr que le GAC est une organisation complexe — c'était trop simple. Alors, je crois qu'il faudra voir les recommandations de manière individuelle et permettre que chaque représentant d'unités constitutives ou groupes des parties prenantes présente le point de vue de leurs membres.

Cependant, j'ai proposé – et cela n'a pas été accepté par le Conseil. Alors, nous avons eu l'idée que si une des recommandations individuelles n'obtient pas le soutien de la majorité, nous allons donc demander de considérer tout rapport comme un paquet. Alors, si toutes les recommandations sont approuvées, il n'y a pas de problème. Tout le paquet est approuvé parce que par défaut, si on approuve toutes les recommandations, le paquet sera approuvé et cela sera communiqué au CCWG. Mais s'il y a une ou deux ou trois recommandations qui n'arrivent pas à cette instance, alors là, nous allons poser une nouvelle question, à savoir : « Même avec ces recommandations ayant été objectée, vous approuveriez

cela comme paquet»? C'est ce que nous allons présenter au Conseil pour le vote.

Deuxièmement, beaucoup de groupes de parties prenantes, de représentants et d'unités constitutives ont demandé l'opportunité d'inclure des fondements avec leur vote. Nous appelons cela des « déclarations minoritaires », mais il peut y avoir beaucoup de déclarations majoritaires. On ne sait jamais. Cela sera inclus dans le rapport que nous enverrons aux coprésidents du CCWG. Alors, les coprésidents du CCWG, eh bien, on va leur dire que nous avons approuvé ou pas leur rapport et on va leur indiquer le niveau de soutien pour chacune des recommandations, si cela a été à l'unanimité, presque à l'unanimité ou si on n'a pas atteint la majorité.

Et puis, finalement, nous allons inclure les déclarations des fondements, c'est-à-dire qui correspondent aux membres du Conseil pour le vote. Tout cela doit être traité dans le Groupe de parties prenantes, approuvé par les membres du Conseil, mais je crois que cela permet aux membres du Conseil d'avoir la possibilité de voter le paquet dans son ensemble, mais aussi manifester leur opinion sur chacune des recommandations et inclure les fondements.

J'espère avoir répondu à votre question.

Beaucoup de choses peuvent se passer d'ici mardi prochain. Peut-être il y aura un processus différent, un nouveau processus. Il y aura sans doute des ajustements, mais en général, c'est le processus que je viens de décrire.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Il semblerait que vous écrivez un long livre et puis qu'après, vous devrez le lire dans une très courte période. Nous essayons de donner une réponse aussi brève que possible, aussi détaillée que possible. Voilà notre objectif. Et nous espérons pouvoir le respecter.

Merci. C'est très intéressant de voir la manière dont vous faites les choses, la manière dont vous les présentez. Il est intéressant de voir un cours d'actions avec les avantages et les désavantages.

Merci.

Vous avez des questions, des commentaires sur cette question que l'on vient de traiter? Non seulement les membres du GAC, mais les membres de la GNSO?

Très bien. S'il n'y a pas de questions ou de commentaires, nous allons avancer ou revenir en arrière... je ne sais pas quel est le prochain sujet à traiter.

Où sont les PDPs?

JAMES BLADEL :

Nous avons passé les PDPs à la fin de la présentation parce que nous pensions que peut-être on n'aurait pas suffisamment de temps pour traiter la responsabilité. Dans ce cas, nous allons vous envoyer les documents par e-mail.

Nous passons maintenant au point no 4 de la présentation.

THOMAS SCHNEIDER :

Très bien.

Comme je l'ai mentionné, nous avons un petit problème. Le reste des activités que nous devons faire en plus de travailler sur la responsabilité et la transition occupent une place moins importante dans notre liste de priorités à cause de ces processus. Étant donné que ce sera une réunion cruciale où nous allons définir ce processus, qui est d'ailleurs très intense. Nous essayons toutefois d'être à jour avec le reste de nos tâches, dans la mesure où cela est possible.

Bien entendu, la priorité concernant d'autres tâches, tout au moins pour nous, est – on ne l'a pas encore discutée pendant cette réunion. Nous allons le faire mardi. Ou peut-être aujourd'hui...

Excusez-moi, nous avons changé l'ordre de beaucoup de points sur notre ordre du jour. Mais cette priorité est l'évaluation de la première série des nouveaux gTLDs et la préparation pour la deuxième série. Ce qui est vraiment très important pour nous. Nous sommes vraiment très intéressés à le faire et à savoir quelles sont votre opinion et votre évaluation des PDPs que vous effectuez pour vous préparer pour la deuxième série. Nous savons que vous êtes intéressés à l'élection, à la confiance des consommateurs et à la décision s'y affairant. Et cela est lié à certaines recommandations. Nous voulons être sûrs que toutes ces questions d'intérêt public seront bien évaluées dans la première série, de manière à ce que nous puissions voir avec nous la manière d'incorporer l'expérience de la première série à la deuxième série.

Je ne vais pas rentrer dans le détail, mais voilà définitivement une de nos priorités en ce moment.

Et bien entendu, il y a une autre question à traiter, à savoir la révision de nos méthodes de travail internes, y compris nos principes opérationnels. C'est quelque chose que nous voulons faire depuis quelque temps, mais il y a toujours des choses plus urgentes à faire.

Le GAC devient de plus en plus grand en terme du nombre de ses membres. Et il faut revoir les principes opérationnels. Il y a

certains aspects internes que nous devons aborder. Ils ne seront peut-être pas très intéressants pour vous, mais cela nous prendra beaucoup de temps.

Il y a aussi la question du WHOIS. Et il y a un grand nombre de questions à traiter. J'espère pouvoir dédier plus de temps que ces derniers mois.

Je voudrais voir maintenant s'il y a des commentaires ou des questions spécifiques... La GNSO a des questions sur notre travail?

JAMES BLADEL :

Je ne sais pas si cela est inclus dans la mise à jour de Mason, mais nous avons une révision de la GNSO, un groupe de travail de la GNSO pour faire la révision. Cela est inclus dans notre ordre du jour aussi. Comme au sein du GAC, cela a moins de priorité à cause des autres questions à traiter. Il faudra étudier ces recommandations. Alors, on est presque dans la même situation. Les questions internes restent toujours les questions plus importantes.

THOMAS SCHNEIDER :

Oui, l'Iran.

sensation n'est pas la même. À ce jour, ils ne reconnaissent pas le rejet, mais la mise en place n'a pas été cohérente avec l'avis que nous leur avons donné.

Je pense que la GNSO partage le point de vue du Conseil à ce sujet. Et j'aimerais savoir de vous directement, quelle est votre opinion, votre vision sur l'avis donné par le GAC en matière de nouveaux gTLDs, et quelle est la raison pour laquelle vous pensez que l'avis du GAC n'a pas été facile à mettre en œuvre.

JAMES BLADEL :

Je ne peux pas donner une position comme disant ou faisant un commentaire depuis la perspective de la GNSO, si le Conseil a appliqué ou pas l'avis du GAC de manière appropriée. C'est un peu dangereux à faire. Alors, ce que je veux dire, c'est que je connais la question, je sais bien qu'il y a eu des changements, des changements volontaires. Mais il y a une différence d'opinions sur des questions faciles ou possibles de mettre en place. Voilà. Je crois que c'est le débat et les différences entre la GNSO, le GAC et le Conseil d'administration. Il peut y avoir trois interprétations sur ce point. C'est bien probable.

Dans le contexte d'une nouvelle série de gTLDs, on pourrait présenter ce problème dans le contexte dans prochaines séries et savoir si le PDP qui est actuellement en cours. Ou bien que l'Équipe de révision des CCT sur la concurrence, la confiance et

le choix des consommateurs, eh bien, savoir si ces questions vont être analysées spécifiquement en relation aux points signalés dans l'avis du GAC. Et je crois que ce serait peut-être le meilleur cours d'actions pour explorer ces questions, non seulement la nature de la préoccupation, mais aussi la manière la plus efficace et la plus pratique de pouvoir aborder la question.

Mais par rapport à mon commentaire, si je veux faire un commentaire ou pas, eh bien, je crois que je ne vais pas faire de commentaires à ce sujet.

THOMAS SCHNEIDER : Merci pour cette réponse.

J'aurais dit la même chose.

JAMES BLADEL : Désolé de vous interrompre. Je n'ai même pas parlé au nom de ma propre communauté; je ne vais pas parler au nom du Conseil d'administration. Ça pourrait entraîner des problèmes pour moi.

ESPAGNE : Je voulais savoir quel était l'avis de la GNSO, non pas celui du Conseil d'administration.

JAMES BLADEL : Vous voulez savoir si la GNSO partage l'avis du Conseil d'administration en ce qui concerne la mise en œuvre de l'avis du GAC? Notre point de vue — ou ce que nous pensons — rejoint celui du Conseil d'administration, à savoir que ces chaînes peuvent faire l'objet de pratique à titre volontaire, et que cela pourrait mieux s'appliquer dans une prochaine série de gTLDs.

Je pense que Carlos pourrait y répondre.

Carlos, est-ce que c'est bien?

THOMAS SCHNEIDER : Si vous posez la question en allemand, peut-être!

CARLOS RAUL GUTIERREZ : Mon cher Président Schneider, vous savez qu'à partir des échanges avec les présidents de la GNSO et la ccNSO, nous avons certaines questions qui restent encore à être traitées à partir de l'expansion des gTLDs. Comme vous l'avez dit, ces questions sont importantes pour les nouvelles séries de gTLDs, en termes des nouvelles procédures que nous pouvons choisir de mettre en place.

Ma question pour les dirigeants du GAC est la suivante. Le Groupe de travail intercommunautaire pourra-t-il avoir la position du GAC par rapport à la façon de procéder en ce qui

concerne les noms géographiques? C'est l'une des décisions qui doit être prise pour les prochaines séries de gTLDs. Nous avons donné au GAC notre avis et nous n'avons pas entendu la réponse du GAC. Notre groupe de travail intercommunautaire a reçu des commentaires très intéressants de la part de ccTLDs, de la part de gouvernements. Il est clair pour nous que c'est une question qui est au cœur des débats des gouvernements. Et il est clair que nous souhaitons pouvoir arriver à des positions convergentes par rapport à ces questions au sein des groupes de travail. Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER : Olga va répondre à cette question.

OLGA CAVALLI : Carlos, je vais parler en espagnol.

Est-ce que tu pourrais me dire à quoi tu fais référence quand tu parles d'une convergence? Après, j'aimerais répondre à ta question.

CARLOS RAUL GUTIERREZ : Le Groupe de travail de la ccNSO-GNSO a demandé à la communauté de résoudre les problèmes liés aux noms de domaine à deux lettres, à trois lettres, les noms au complet de

pays et de territoire. Nous avons ces positions, nous avons un document préliminaire que nous allons présenter demain. Mais nous n'avons toujours pas reçu de réponses de la part du GAC par rapport à sa position en matière de noms géographiques.

Ma question est la suivante — nous ne pouvons pas avancer sur cette question importante sans avoir votre réponse. Ma question est la suivante. Quand est-ce que vous allez nous faire part de votre position?

OLGA CAVALLI :

Le Groupe du travail du GAC et le Groupe de travail intercommunautaire auquel participe le GAC en tant qu'organisation signataire de la charge ont des objectifs différents. J'ai précisé cela à plusieurs reprises.

Le Groupe intercommunautaire se focalise sur les noms de pays et se focalise sur des noms qui font partie de listes officielles. Le Groupe de travail du GAC se focalise sur des noms qui ne se trouvent pas sur des listes officielles. Donc, vous voyez que les différents groupes travaillent sur des questions différentes.

En ce qui concerne la position du Groupe, le Groupe est en train de travailler, il y a des documents qui ont été publiés pour consultations publiques. Nous avons reçu un grand nombre de commentaires. Nous sommes au stade d'examen de ces

commentaires. Nous aurons une réunion mardi pour savoir comment mettre en place ce travail d'examen et de réponse à ces commentaires. Nous avons préparé un ensemble de bonnes pratiques qui devraient être prises en compte dans les nouvelles séries de gTLDs. Ce texte, ce document a été présenté en tant que contribution des pays d'Amérique latine dans un appel à commentaires qui a été lancé. Je ne me souviens plus par rapport à quel document, mais ce document, il est disponible sur le site du GAC. Le GAC n'a pas encore une position unique. Il y a différents points de vue à l'intérieur du GAC. Et le Groupe de travail du GAC se penche sur cette question.

J'aimerais dire également que dans cette salle, on a fait référence à plusieurs reprises au fait que les pays devraient participer aux groupes de travail auquel tu as fait référence. Chaque fois que j'ai participé à des appels téléphoniques, j'étais la seule à le faire. Malheureusement, je n'ai pas pu y participer très souvent parce que j'ai dû consacrer une grande partie de mon temps au travail qui a été fait par le CCWG responsabilité.

Je sais qu'il y a d'autres pays qui souhaiteraient participer à ce groupe de travail. Et je demanderais à mes collègues du GAC de participer à ces appels.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup.

Un commentaire très bref...

La Norvège, est-ce que vous voulez parler de cette question? Je vous prie d'être bref.

NORVÈGE :

Je voulais compléter ce que vient de dire Olga. Je pense que Carlos demande au GAC quelque chose en plus. Je pense qu'il demande à ce que le GAC établisse une position commune par rapport à la portée du Groupe de travail intercommunautaire sur les noms géographiques qui se penche sur les noms de domaine à deux lettres et à trois lettres et aux noms de pays. Je pense que nous avons eu une discussion, un échange de points de vue à la réunion de Dublin entre les membres du GAC. Il y a différents points de vue à l'intérieur du GAC. Il y en a qui sont en faveur de préserver les protections actuelles qui existent déjà dans le Guide de candidature pour la première série. Mais bien entendu, Olga parlait de la possibilité d'ajouter une protection supplémentaire aux noms géographiques, ce qui n'est pas envisagé dans le Guide de candidature de la première série.

Voilà. Je pense que c'est à cela que faisait référence Carlos aussi.

Merci beaucoup.

JAMES BLADEL : Nous aimerions écouter l'avis de Heather Forrest, qui est vice-présidente de la GNSO et vice-présidente du CCWG.

HEATHER FORREST : Merci beaucoup. Mon commentaire, bien entendu, va faire suite à ceux qui ont été exprimés par la Norvège et va peut-être préciser ou clarifier la question de Carlos.

Merci, la Norvège, pour vos précisions.

Je pense qu'il y a deux éléments ici. Il y a deux initiatives différentes avec deux domaines de travail différents. Et cela est très clair.

Il y a deux façons de faire. D'un côté, la position formelle du GAC au sein du CCWG. Et l'autre, c'est le Groupe de travail du GAC sur les noms géographiques. Ce serait très utile pour la GNSO, étant donné qu'il y a un PDP en cours concernant les nouvelles séries de gTLDs. Ce serait donc utile pour la GNSO de comprendre quelle est la position du GAC à partir des commentaires qui ont été faits par la communauté sur la proposition. Nous aimerions savoir quand nous pourrions avoir ces informations pour pouvoir les incorporer dans notre travail, dans le cadre du PDP.

THOMAS SCHNEIDER : Je pense que nous devons avancer. Nous n'avons pas beaucoup de temps.

Mais avant de passer au point suivant, j'aimerais – quelque chose qui me tient à cœur... Nous avons dit que nous n'avions pas eu suffisamment de temps pour pouvoir participer au travail qui est fait en amont. Et nous avons maintenant cette nouvelle stratégie de réunions de l'ICANN. L'équipe qui organise les réunions a proposé donc cette réunion B où il y a quatre jours de réunion et où il y aurait une réunion qu'ils appellent le *Town Hall Meeting*, pour que les différents ACs et SOs se réunissent. Parce qu'on a des discussions bilatérales, mais on n'a pas de réunions où tous les SOs et les ACs puissent se réunir de manière ouverte, où chacun puisse exprimer les points de vue des uns et des autres, les attentes, les idées, bref se réunir dans une même salle pour échanger et à ce moment-là, on pourrait aborder la question de la protection des noms qui sont liés à l'intérêt public et d'autres sujets qui peuvent intéresser les différentes communautés. Pourquoi ne pas faire cela de manière conjointe au lieu d'avoir des réunions bilatérales? Je pense que ce sera beaucoup plus efficace pour nous tous. Et ce serait la bonne manière d'échanger entre nous et comprendre les points de vue des uns et des autres. Cela pourrait nous aider à améliorer et à rendre plus efficace notre travail.

Le GAC organise en ce moment la réunion B et aimerait avoir cette deuxième journée consacrée à parler avec les autres. C'est la raison pour laquelle nous voulons parler aux différentes communautés de manière efficace, car le temps est limité.

Et nous nous sommes rendu compte vendredi avec les dirigeants des différents ACs et SOs que la coordination des différentes unités constitutives de l'ICANN n'est pas tout à fait en ligne pour cette réunion B. Et donc, c'est l'occasion pour nous d'essayer de nous mettre d'accord par rapport à la planification de cette réunion B afin que l'on puisse se réunir et parler tous ensemble.

Je vous encourage donc à essayer de planifier de telle sorte que l'on puisse réserver, par exemple mardi soir ou mardi après-midi pour échanger les points de vue des uns et des autres par rapport à des sujets-clés dans un cadre différent de celui du forum public. Au lieu de travailler de travailler de manière – comme si on était dans des silos, essayer de travailler ensemble pour mieux comprendre ce que les autres font et quelle est la position des différentes communautés.

Voilà la position que nous défendons. Nous aimerions mettre en place la réunion B. Je suis convaincu que cela serait extrêmement utile pour notre travail et pour bien utiliser le temps dont nous disposons.

Merci beaucoup.

JAMES BLADEL :

Merci beaucoup. Je sais que nous n'avons pas beaucoup de temps. Nous avons dépassé un petit peu l'horaire qui nous avait été alloué. Je pense donc que les PDPs vous seront envoyés après la réunion. Il y a beaucoup de PDPs en cours en ce moment, et ça prendrait beaucoup de temps de passer en revue l'ensemble de ces PDPs.

Je voulais commenter par rapport à une question qui a été soulevée ce week-end. La question des commentaires qui ont été faits par le Groupe de travail qui travaille sur la sécurité publique en ce qui concerne le PDP sur l'accréditation des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire.

Nous avons examiné les transcriptions de ces discussions, nous avons analysé ce qui a été dit par les présidents et les coprésidents, et je peux vous dire que c'est – on a l'impression générale que ces commentaires n'ont pas été considérés. Mais je peux vous assurer qu'on a bien examiné les commentaires et que ces commentaires sont en ligne avec ceux qui avaient été dits par les différents participants au cours du travail. Cela n'a pas été inclus dans le rapport final du PDP parce qu'il n'y a pas eu de consensus pour les inclure dans ce rapport final. Cependant, ces commentaires n'ont pas été ignorés. Il est vrai

qu'ils auraient été présentés un petit peu tard, mais nous avons quand même pu les examiner, même si on ne les a pas inclus dans le rapport final. Nous avons un travail continu qui est fait par les coprésidents ainsi que par la liaison de la GNSO.

Ces commentaires sont très importants pour le processus de PDP. Car un PDP a, au minimum, deux périodes de consultations publiques. Cette dernière période de consultations publiques a été record en ce sens qu'on a reçu plus de 10 000 réponses. Comme vous l'imaginez, ça représente un grand défi de pouvoir examiner l'ensemble de ces commentaires.

Mais je voulais attirer votre attention sur cela parce que le commentaire a été fait hier. Et je voulais que ce soir clair, je voulais vous rassurer par rapport que les commentaires, nous les avons examinés, nous les avons considérés, mais la seule chose, c'est qu'ils n'ont pas été inclus dans le rapport final.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup de cette précision

Peut-être qu'on n'a pas exprimé la remarque de manière correcte. Peut-être qu'on n'a pas voulu dire que vous n'aviez pas examiné les commentaires, mais plutôt que le résultat final ne correspondait pas à nos attentes.

Peut-être qu'Alice peut intervenir.

ALICE MUNYUA :

Merci beaucoup.

J'aimerais remercier la GNSO d'avoir accepté d'avoir examiné les commentaires envoyés par le Groupe de travail du GAC, malgré le fait qu'ils ont été présentés trop tard. Nous savons qu'ils ont été considérés même s'ils ne figurent pas dans le rapport final. Nous allons les représenter en tant qu'avis du GAC.

Je voulais vous dire cela justement. Je voulais vous remercier de les avoir examinés, même s'ils sont arrivés un peu en retard par rapport aux délais prévus.

Nous savons qu'ils n'ont pas été inclus dans le rapport final parce que cette décision n'a pas fait l'objet d'une décision par consensus, mais nous prenons note du fait qu'il y a beaucoup de membres de ces groupes de travail qui vont continuer à travailler dans le même esprit.

Merci beaucoup.

JAMES BLADEL :

Merci beaucoup. Merci de cette clarification.

Le Groupe de travail qui travaille sur la sécurité publique se penche sur une question qui nous intéresse depuis longtemps, car il regroupe les agences d'application de la loi, les gens qui

sont responsables de la sécurité publique. Et les points de vue de ce groupe seront considérés dans le PDP dans une phase ultérieure.

J'étais un petit peu déçu d'entendre que cela fera partie de l'avis du GAC, mais bon... nous verrons. Ce n'est pas à moi de venir vous dire ce que doit contenir ou non un avis du GAC. Mais cela représente pour moi une indication par rapport au fait que nous devons renforcer notre travail avec ce groupe de travail afin que ces points de vue puissent être incorporés dans les PDPs futurs afin que nous, nous ne soyons pas déconnectés de ce processus.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Pour être sûr que tout le monde comprenne de quoi on parle. Il y a parmi les groupes de travail du GAC un groupe qui se consacre aux questions liées à la sécurité publique. Et le résultat du Groupe de travail doit passer par le GAC afin que le GAC puisse valider ce travail et que les conclusions puissent être validées. Cela prend un certain temps. Et donc, toutes les conclusions des groupes de travail du GAC doivent passer le GAC afin que le GAC prenne la décision de valider ou non ses conclusions.

Il y a différentes manières de travailler avec ces conclusions.

JAMES BLADEL : Je voulais juste dire que les recommandations pour ce PDP sont encore ouvertes pour consultations publiques. Donc, vous avez encore le temps de présenter des commentaires.

THOMAS SCHNEIDER : Quelle est la date butoir? 21 mars? C'était quoi la date déjà?

JAMES BLADEL : C'est le 16 mars. Peut-être que nous pouvons prolonger cette période.

THOMAS SCHNEIDER : Y a-t-il d'autres remarques?

Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI : Merci. Ce n'est pas par rapport à cette question. Je voulais dire très brièvement – évoquer une autre question concernant la protection permanente des noms de la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge. Pour rafraichir la mémoire de mes collègues du GAC. Je ne vous demande pas de rentrer dans le détail de la discussion, je voulais tout simplement – ce serait utile de savoir où nous en sommes par rapport au travail de la GNSO par rapport à cette question afin de pouvoir intervenir de manière

précoce. Ce serait utile de savoir où vous en êtes par rapport à cela.

Et je voulais souligner qu'il s'agit encore d'un sujet qui fait partie de nos priorités. Nous avons inclus cette question dans un avis que nous avons au Conseil d'administration.

JAMES BLADEL :

Merci. Je pense que cela est divisé en deux. D'un côté, il y a la Croix-Rouge. Le travail a été effectué. Il y a des unités associées à la Croix-Rouge, et je pense que cela est complété. C'est un travail qui est fini. Et cela sera incorporé dans le rapport de PDP qui sera publié.

Je demande à Mason de prendre note de cela.

Nous allons donc inclure cette question dans le rapport d'étape que nous allons publier.

THOMAS SCHNEIDER :

Si vous me permettez, je vais faire une clarification.

Si vous faites référence à d'autres processus de protection des OIGs, il s'agit de deux questions différentes, même s'il y a des similarités dans la protection de ces deux types de noms. Il y a la protection des côtés des institutions qui ont un objectif public. Et nous serions ravis de recevoir ce travail auquel vous faites

référence. C'est un travail qui a été reporté en raison de la transition.

Nous avons eu une réunion à Paris au mois de juillet et puis les choses ont traîné parce qu'on a été trop pris par les questions liées à la transition.

Nous essayons de faire bouger les choses, mais si je ne m'abuse, ces protections pour les OIGs et pour la Croix-Rouge sont des protections temporaires. Les protections permanentes ne sont pas encore en place. Et cela, à un moment donné, il faudra le voir, il faudra l'inclure dans le travail.

J'espère l'avoir exprimé correctement.

Je crois que nous avons pris trop de temps.

Une dernière intervention, Kavouss?

IRAN :

Ce n'est pas une dernière intervention, mais c'est une question très importante pour le GAC. Nous parlons du CCWG responsabilité, et on a mentionné des différences entre les PDPs de la GNSO et l'avis du GAC par rapport au niveau d'approbation de rejet de la part du Conseil d'administration. Par la suite, on a mentionné que si on dépasse la majorité simple à 60 %, l'exclusion serait appliquée au GAC, mais pas à la GNSO.

Quand nous avons demandé pourquoi, on a dit que la recommandation d'un PDP a un mécanisme qui faisait en sorte que l'exclusion ne soit pas admissible. Alors, un PDP fait l'objet d'un commentaire public avant d'arriver au Conseil. C'est correct. Et dans ce cas, je voudrais savoir s'il y a un autre mécanisme de PDP parce que nous voudrions bien comprendre pourquoi ces deux manières de procéder sont traitées différemment.

JAMES BLADEL :

Je vais essayer d'être bref, mais je veux répondre à toutes vos questions.

Vous participez aux deux groupes depuis deux ans environ, alors cela a trait à une question de fond. On a échangé un grand nombre de courriers électroniques, et je vais essayer de faire un résumé. Je vais le faire aussi bien que possible. Il y a des mécanismes de responsabilité qui font partie d'un PDP et qui permettent de recevoir un traitement différent. Je ne vais pas parler de l'avis du GAC, mais du PDP. Il y a deux périodes de commentaires publics au minimum, et on peut en demander davantage. Ce sont des périodes ouvertes, les membres du GAC et de la GNSO peuvent participer. Tout le monde peut participer. La seule condition, c'est qu'il faut présenter une manifestation d'intérêt lorsque l'on démarre le PDP. Il y a plus de restrictions à

la participation que ce que je viens de mentionner. En outre, les PDPs sont ouverts et transparents. Et je vais être très sincère, ceci n'est pas applicable au GAC. Votre processus est un processus fermé. C'est bien. Vous devez avoir la raison pour ce faire. Et aussi, notre portée est limitée pour le PDP, non seulement pour des questions contractuelles qui affectent les parties contractantes, mais aussi quant à la révision du Département juridique de l'ICANN pour garantir que tout soit en ligne avec les statuts constitutifs de l'organisation.

Toutes ces vérifications tout au long d'un PDP font en sorte que certains participants de la GNSO et du GAC aient différentes opinions là-dessus.

Mais vous m'avez demandé si je considère qu'il y a des différences, et la réponse est oui. Je crois qu'il y a des différences fondamentales entre les deux processus. Et il ne s'agit pas de savoir si le CCWG a raison ou pas, mais les deux processus sont différents.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, James.

Cela nous aide à éliminer l'exclusion, ou *carve-out*. On va mener une session ouverte mercredi lorsque nous rédigeons notre communiqué puis on va faire des commentaires publics sur

l'avis du GAC. Comme ça, on va – tout cela va nous prendre un an, OK?

Merci de votre temps. Nous devons clôturer cette séance qui a été très productive. Et bien entendu, nous allons continuer à travailler avec vous et avec les autres membres de la GNSO.

Nous allons faire une très brève pause.

[Applaudissements]

JAMES BLADEL :

Merci de nous avoir convoqués.

Merci.

THOMAS SCHNEIDER :

La réunion n'est pas finie. Il reste encore une séance. On a pris qu'une minute de repos. Alors, je demande de revenir à vos places. Merci.

Veuillez prendre vos places. Je sais que vous discutez de questions importantes, bien entendu, mais il nous reste encore du travail à faire.

Je vais donc passer la parole à Tom, qui nous aide énormément dans plusieurs questions.

Comme vous savez, nous avons changé l'ordre des questions 10 et 12 de notre ordre du jour. Alors, la dernière question à traiter, c'est la prochaine série des nouveaux gTLDs.

Il fallait traiter les Processus d'Élaboration de Politiques en cours au sein de la GNSO. Malheureusement, nous n'avons pas eu de temps. Et nous recevrons des informations par écrit.

Je passe maintenant la parole à Tom, qui va nous parler des éléments-clés dans la GNSO et dans le reste de l'ICANN par rapport à la prochaine série des nouveaux gTLDs.

TOM DALE :

Merci, Thomas.

Nous avons préparé des informations et nous les avons distribuées. Et si je dis « nous », je parle d'ACIG, Michelle et Tracey. Alors, il s'agit d'un effort conjoint.

Cette information que nous avons distribuée concerne les futures séries des nouveaux gTLDs. Mais je vais mentionner brièvement les autres PDPs au sein de la GNSO que nous n'avons pas pu traiter dans la réunion précédente. Il y a un grand nombre de travaux en cours dans la structure des PDPs de la GNSO. Comme d'habitude, d'ailleurs. Et ceci devient de plus en plus important pour le GAC.

Je vais expliquer les raisons de cette importante et des options possibles pour le GAC en ce qui concerne la future participation.

Il y a trois domaines de travail au sein de l'ICANN. Et vous n'avez pas considéré tous ces domaines au préalable. Tout d'abord, les révisions de la série actuelle qui sont en cours. Pourquoi cela est important? Parce que la série actuelle est presque finie. Et s'il y a une nouvelle série de nouveaux gTLDs, ce sera le même critère qui sera appliqué. Vous savez qu'il y a eu une révision en matière de concurrence, choix et confiance du consommateur. C'est une révision qui a été demandée par l'ICANN, qui est menée notamment par l'ICANN. Ce n'est pas une révision de la communauté, mais une révision de l'ICANN pour diverses raisons.

Deuxièmement, il y a l'élaboration de politiques pour les futures séries. Comme vous le savez, l'ICANN n'élabore pas de politiques. Par contre, elles sont élaborées par les communautés, notamment la GNSO. Cette tâche traverse un processus d'élaboration de politique, ou PDP. Les plus importants sont les processus de la GNSO.

Et troisièmement – et nous voulons vous mettre à jour dans le document que nous avons préparé –, il y a une mesure du fonctionnement des gTLDs dans le marché et l'impact que cela produit. L'ICANN développe une série de critères de mesure et il

Il y a un débat en cours pour obtenir le feedback de la communauté.

Alors, il y a la révision de la série actuelle et le développement de critères de mesures. Une combinaison de travail de l'ICANN, de la communauté et notamment des processus de la GNSO dans lesquels on peut participer.

Si tout cela vous semble compliqué et désordonné comme processus d'élaboration de politiques pour la prochaine série de gTDLs, c'est parce que c'est justement assez désordonné et malpropre. Pourquoi? Parce que l'ICANN est une organisation qui fait l'élaboration de politiques ascendantes, et il faut tenir compte de certains éléments pour que le DNS continue à fonctionner.

Voilà ce que nous essayons d'expliquer dans notre document d'information.

On a la révision de CCT, mais également – Laureen en a parlé cet après-midi. Il y a un document qui s'appelle « Révision de la mise en œuvre du Programme des nouveaux gTLDs et de la nouvelle série des nouveaux gTLDs ». Il y a aussi une révision de la stabilité de la racine mise en œuvre par l'ICANN. Et finalement, une révision du Centre d'échanges d'informations sur les marques. Ce qui est très important parce que l'ICANN a dit publiquement que cette révision a été demandée environ il y a

trois ans par le GAC. Ou même quatre ans, cette révision du système du Centre d'échanges d'information sur les marques. Ce qui sera présenté auprès du GAC pour qu'il donne son avis, pour qu'il présente ses commentaires.

Ce n'est qu'un aide-mémoire.

Les PDPs les plus importantes en ce moment-ci sont les prochaines procédures en matière de nouveaux gTLDs et les PDPs sur les mécanismes de protections de droits ayant trait à la propriété intellectuelle et les droits s'y affairant pour tous les gTLDs. L'objectif de cette séance est de nous informer sur les prochaines procédures pour les nouveaux gTLDs parce qu'il y a là toute la question des politiques publiques sur lesquelles le GAC s'est prononcé pendant les trois dernières années. Et le GAC a donné son avis au Conseil à cet égard, et ce qui est intéressant, c'est que cela n'a pas encore été résolu et cela sera réitérer pendant les prochaines séries. Par rapport aux critères de mesures, il y a une série de questions à en tenir compte. Il y a des efforts en cours de l'ICANN pour développer un tableau de bord des indicateurs-clés de gestion dans le marché du gTLD. Cela a trait à la concurrence aux questions qui affectent le consommateur à l'usage indu des noms de domaine et à la sécurité. Ces indicateurs sont très importants pour résumer les résultats en matière de politiques publiques. Nous avons inclus une possible cour d'actions pour le GAC sur ces questions et

aussi un tableau dans lequel nous essayons de réduire une longue liste de questions de la charte pour de futures procédures pour les PDPs. C'est une charte très longue avec une grande liste de questions à traiter. Et nous avons essayé de faire un résumé et de lui donner un cadre en organisant justement un tableau. On a fait une catégorisation qui concerne des questions stratégiques quant aux politiques et d'autres facteurs. Et finalement, une question opérationnelle de questions politiques. De sorte que dans la prochaine série de PDPs, on examinera le rôle de l'avis du GAC.

Alors, ce serait une très bonne idée que le GAC participe de ces séries et voir quel est le traitement reçu par son avis.

Et pour finir, en ce qui concerne la manière de gérer ces questions au sein du GAC, il est clair que la révision du CCT [a] un flux de communication avec certains membres du GAC, tel que cela a été expliqué auparavant. Et ce travail en matière de PDP continue d'être ouvert pour que les membres du GAC se présentent comme volontaires afin de participer.

Comme on l'a mentionné dans la liste de diffusion du GAC, certains membres ont manifesté leur intérêt pour participer à titre individuel. Ils doivent communiquer directement avec la GNSO. Il y a un seul participant affilié au GAC dans ce PDP, c'est moi-même. Et j'ai rempli ma déclaration d'intérêt. Et vraiment,

ça n'a pas été compliqué pour moi. Les courriers électroniques ne sont pas nombreux. Et simplement, il y a eu deux réunions en ligne. Alors, si vous souhaitez une mise à jour, je peux vous la donner avec plaisir à travers Mason, qui est notre agent de liaison.

Et pour finir, vous devrez vous rappeler que nous avons demandé des manifestations d'intérêt des membres du GAC il y a quelques mois pour intégrer un petit groupe de coordination au sein du GAC ciblé sur la gestion de l'intérêt du GAC dans les futures séries des PDPs, mais aussi, organiser des communications reçues par le GAC en ce qui concerne les positions de consensus selon lesquelles le GAC doit se prononcer. Alors, l'idée, c'est de recevoir les accords consensuels et de les intégrer à un PDP. Certains membres ont manifesté leur intérêt à participer à ce petit groupe de coordination. Il y a environ 30 membres du GAC qui sont intéressés à participer. Et le Groupe doit considérer la question.

Je suis à votre disposition pour voir la manière dont le Groupe souhaite organiser son travail, qui a un intérêt particulier pour traiter des questions spécifiques qui figurent dans le document d'information, suivant la catégorisation dans le tableau que nous avons préparé et voir s'il faut faire une recatégorisation. Malheureusement, on n'a pas pu faire de téléconférences avec les membres intéressés avant cette réunion parce que cela nous

aurait distraité d'autres questions sur lesquelles nous travaillons. Et je n'ai pas osé envoyer encore un autre courrier électronique complexe aux membres du GAC.

Alors, la question est toujours ouverte, et il faut organiser ce petit groupe de membres pour travailler dans les questions liées à la politique pour la prochaine série des nouveaux gTLDs. On peut le faire ici, entre les sessions, ou bien avant la fin de la semaine on peut reprendre la question. Je veux dire qu'il ne s'agit pas de penser que le GAC peut prolonger cela pour la prochaine réunion. On n'a pas d'espaces physiques en juin dans notre réunion B. Cette réunion B ne sera pas un forum de prises de décisions. Deuxièmement, on ne peut pas laisser la question pour le mois de juin parce que le train a déjà démarré, pour ainsi dire, au sein de la GNSO. Alors, si le GAC souhaite participer à titre individuel ou collectif. Alors, il faut le faire maintenant avant juin.

Excusez-moi, Thomas, j'ai trop parlé, et cette séance d'informations a été déjà trop longue.

Mais pour nous, il est très important que le GAC considère des questions significatives en matière de politiques par rapport auxquels le GAC n'est pas trop satisfait. Ce que je veux dire, c'est la première série qui est dans son étape finale. En même temps, il n'y a pas beaucoup d'opportunités d'une intervention précoce

du GAC et dans ce processus en particulier que nous avons présenté dans le document d'information. C'est une grande opportunité.

Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Et ne vous excusez pas du temps que cela vous a pris, cela ne fait que montrer l'importance du soutien du Secrétariat. Je crois que c'est le seul qui a pu vraiment participer, s'engager dans ces questions fondamentales, si importantes. Alors, on peut avoir les yeux et les oreilles ouverts pour tout ça.

Merci encore une fois de votre excellent travail et de votre soutien. Je veux que cela soit très clair encore une fois.

En ce qui concerne le fond de ces questions, je crois – et j'espère que vous serez d'accord avec moi –, tout cela est important, très important. Ceux qui appartiennent à l'organisation depuis quelques années savent bien que nous avons consacré beaucoup de temps et d'énergie pour voir quelles sont les modalités de cette série de nouveaux gTLDs. Il s'agit d'un exercice très intense que nous avons mené à bien. Certains éléments ont bien fonctionné et d'autres pas tellement. Mais je crois que la deuxième série, c'est le moment, si on a le consensus, pour essayer d'adapter le mécanisme, si le

mécanisme est adapté ou pas, qu'est-ce que l'on va répéter de la première série ou pas. Parce que dans la troisième série, nous n'allons pas pouvoir modifier les choses. Comme Tom l'a dit, le moment, c'est maintenant, c'est le moment pour que le GAC participe, pour que le GAC intervienne pour dire ce qu'il faut améliorer. Parce que sinon, nous allons perdre le train.

Ceci dit, je veux vous céder la parole pour écouter vos commentaires, vos questions. Et aussi, il ne faut pas discuter le fond de la question, mais en fait, être sûr que nous allons prendre le train avant la prochaine réunion pour pouvoir nous organiser, pour pouvoir travailler sur cette question pour nous assurer qu'il y ait des gens qui s'unissent de manière formelle ou informelle, pour présenter au GAC dans son ensemble, l'information, les positions et tout ce qui peut être fait grâce au Secrétariat pour le tableau, pour le travail.

Merci de nous avoir signalé les points fondamentaux pour que nous sachions quels sont les points principaux à traiter et savoir comment continuer, quelles seront les prochaines étapes.

Je vois la Suisse, l'Argentine et l'Iran. Et la Thaïlande. Gardez votre main levée. La Suisse, s'il vous plaît. Je vais prendre en note.

les commentaires peuvent être faits par un pays – nous l’avons déjà fait ceci dans d’autres périodes de commentaires publics.

Et Tom, merci énormément de ton travail, qui est excellent.

Personnellement, pendant le dernier mois, je n’ai pas eu le temps, mais maintenant je vais m’engager davantage dans la question. Et j’aimerais que tu parles encore de ce que tu as mentionné, des 30 pays et de la réunion que nous aurons ici parce que vraiment, je n’ai pas très bien compris cette partie de l’explication. Et je m’excuse pour cela.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, Olga.

Tom.

TOM DALE : Oui, certainement. Le courrier électronique que j’ai envoyé – et ceci a été fait en ligne après les délibérations de Dublin –, eh bien, l’idée était de chercher des manifestations d’intérêt pour organiser ou coordonner la participation du GAC dans ce PDP en particulier et dans une révision de l’ICANN qui soit spécifique et pertinente.

Pardon, pas tous les PDPs parce que c’est trop. La manière de le faire est ouverte, alors c’est un avis qui est ouvert aussi. Il y a eu

quelque 30 manifestations d'intérêt. Mais ce n'est que le début. Dans la mesure du possible, pour ce groupe, il faudrait faire une réunion physique hebdomadaire, et ce serait bien parce que sinon, je pourrais voir quelle est la manière d'organiser cela, mais je ne suis pas très sûre comment il serait d'intéressant d'utiliser l'enthousiasme et l'intérêt manifesté de manière constructive.

La Suisse a suggéré une manière et je crois que c'est sensé.

Voilà. C'était ce que j'avais dit par rapport à ce groupe de pays.

THOMAS SCHNEIDER :

Merci. L'Iran.

IRAN :

Merci, Monsieur le Président. Vous avez mentionné que Tom a fait un très très bon travail, et nous le remercions. Nous sommes très reconnaissants.

Dans les réunions précédentes, et même dans la réunion avec le Conseil d'administration, on a mentionné les leçons apprises après la première série. Tout cela doit être évalué soigneusement. Des difficultés, des problèmes, etc., doivent être analysées pour les éviter pendant la deuxième série. Ceci est inclus dans votre résumé, Tom?

TOM DALE :

Oui. Il y a des documents qui ont trait aux questions principales que le GAC a identifiées pendant la première série. Ce n'est pas possible de passer au point des leçons apprises et dire : « Eh bien, on peut amener cela à la GNSO ou à d'autres organismes ». Ceci exige plus de travail encore. Et l'opinion du GAC est importante, mais l'intention, clairement, est de voir, est de réviser le processus du PDP dès le début. Il faut donc considérer l'expérience du GAC dans ces avis et dans les échanges entre le GAC et le Conseil, notamment en matière de sauvegardes. Il s'agit ici d'un document indépendant que l'on a discuté hier et qui est assez complet. Le processus de la GNSO prendrait le contrôle de la discussion et l'alerte précoce du GAC, par exemple, si le débat n'a pas lieu avec la contribution du GAC, cela serait un problème, je crois.

Ici, il y a les documents sur l'avis du GAC et les questions traitées pendant les trois dernières années depuis Beijing. Et je suggère que le débat soit ciblé sur l'action du GAC et sur le reste des unités constitutives pour que le débat soit vraiment robuste. Je crois que cela aura lieu dans le processus du PDP.

Je devrais mentionner – si je peux – le processus du Groupe de travail des PDPs – et l'ICANN et la GNSO au sein de l'ICANN ont des réunions d'introduction, de formation pour voir comment on peut participer vraiment, même à distance. Ou sinon,

chercher à l'Adobe Connect la manière de participer. Et il y a de l'aide, des formations sur la manière de participer.

Je crois que les membres du GAC souhaitant participer peuvent y assister parce que c'est quelque chose de très bonne qualité. Nous pouvons vous aider là-dessus.

THOMAS SCHNEIDER : Merci.

La Thaïlande.

THAÏLANDE :

Vous avez déjà soulevé plusieurs des points que je voulais évoquer. Mais un autre point concerne la façon dont nous avons nommé le projet. Nous appelons ce PDP différemment. Des séries subséquentes ou des séries postérieures. Il s'agit d'un PDP vraiment extrêmement complexe. Et nous avons un seul membre qui y participe.

Quel est le message que nous transmettons à la communauté?

Nous devons participer de manière précoce à ce PDP. Tous les groupes devraient avoir peur de ne pas avoir participé parce que – vous vous souvenez, on est resté à Beijing, à Pékin jusqu'à 1 h parce que cette question nous intéressait. Maintenant, il n'y a qu'un membre qui participe au travail de ce groupe.

Je pense que nous devons établir des priorités. Chaque fois que l'on parle des noms de domaine — toutes ces questions qui sont liées aux noms de domaine ont trait à ce PDP. Et c'est pour cela qu'il faut absolument participer au travail qui est fait dans ce sens en tant qu'observateur ou en tant que membre. Il est important que l'on communique, que l'on échange et que l'on revienne avec cette information.

Alors, j'espère que la prochaine fois, Tom ne sera pas le seul à pouvoir nous faire un point par rapport au travail de ces PDPs. Autrement, les problèmes risquent de se reproduire pour cette deuxième série de gTLDs.

Nous avons l'opportunité de participer de manière précoce, donner notre avis, élaborer des recommandations, participer à la traduction et à la translittération avant que le PDP soit fini. Et de cette manière, dans le rapport final, nous pourrions être reconnus comme ayant participé aux recommandations qui seront élaborées.

Nous avons dit au Conseil de la GNSO qu'il fallait traduire et translittérer. Je pense que nous devons faire un effort. Si vous lisez la charte, vous allez voir qu'il s'agit du groupe le plus important de PDPs qui existe en ce moment. Il est vraiment important que nous transmettions ce message en participant au

travail de ces groupes. Autrement, ça n'a aucun sens d'avoir des alertes précoces du GAC.

Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER : Je suis tout à fait d'accord avec vous. Cela ne suffit pas d'avoir un seul membre — qui est d'ailleurs notre secrétaire — qui participe à ces groupes de travail.

1,2, 3, 4, 5, 1, 2, 3, 4, 5, 1, 2, 3, 4, 5... Tous ceux qui ont le numéro 1 devront participer à un groupe de travail; tous ceux qui auront le numéro 2 participeront à un autre groupe de travail, etc.

Plus sérieusement, je pense qu'il est très important que l'on puisse organiser pour participer au travail de ces PDPs.

Le Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI : Merci beaucoup. Je suis tout à fait d'accord avec vous et avec les commentaires de la Thaïlande.

Tout d'abord, je tiens à réaffirmer ma volonté peut-être de participer après Dublin, ma volonté à participer à ces processus — à certains de ces processus de PDP.

Et je suis d'accord avec ce que la Suisse vient de proposer, en ce sens que l'on pourrait partager un petit peu la charge de travail. Nous pourrions nous diviser en groupes pour participer aux différents travaux et puis revenir le GAC pour refaire le point.

La première chose qui me vient à l'esprit, ce sont les candidatures communautaires. J'ai beaucoup travaillé sur ce sujet, donc je me porte volontaire pour travailler dans ce domaine, car cette question n'est pas suffisamment prise en compte par la GNSO.

Alors, voilà. Je voulais tout simplement dire que j'aimerais ajouter un élément à ces questions, à savoir la protection des enfants, qui a été un sujet débattu au sein du GAC. Vous vous souvenez que l'on avait identifié cela dans notre avis de Pékin. Il y avait des chaînes de caractères qui avaient pour cible les enfants, etc. Donc, nous étions inquiets par rapport à cette question afin qu'elle puisse être traitée correctement et qu'il y ait des protections adéquates.

Je vais mentionner cela dans ce contexte auprès de nos collègues de l'Italie et du Royaume-Uni qui ont travaillé avec l'Alliance européenne d'ONG sur la sécurité en ligne des enfants pour élaborer un ensemble de critères afin d'établir des critères pour l'enregistrement de ce type de domaine. Mes collègues de l'Italie et mes collègues du Royaume-Uni pourraient donc

participer au travail de ces PDPs pour essayer d’apporter ce point de vue en ce qui concerne la protection des enfants, qui est un point important.

J’exprime ma reconnaissance à Tom pour le travail qui a été accompli pour ce qui est des documents et des mesures et indicateurs sur lesquels nous devons nous concentrer. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci, le Royaume-Uni.

L’Espagne.

ESPAGNE : Merci, Thomas. Je soutiens cet appel à participation lancé aux membres du GAC. Et je pense que cela vaudrait la peine peut-être de mettre en place cette méthode puisque nous n’avons pas réussi à persuader le Conseil d’administration à suivre notre avis. Nous pourrions donc essayer d’être un peu plus persuasifs et trouver d’autres moyens d’exprimer notre position. Je vous encourage donc à participer au travail qui est fait au niveau des PDPs.

Nous sommes tout à fait conscients de la charge de travail que nous avons. Et même si nous proposons de faire moins attention aux questions concernant le GAC quand nous rentrerons chez

nous, nous avons que les questions liées au GAC n'ont pas suffisamment de visibilité au niveau de nos patrons. Nous devrions peut-être attirer l'attention des hauts fonctionnaires de nos gouvernements sur l'importance de ces questions, qui méritent de se voir attribuer un plus grand nombre de ressources.

Ce n'est pas facile, car les priorités politiques, ce n'est pas nous qui les fixons.

Et j'ai quelques suggestions en ce qui concerne les groupes de travail qui seraient constitués. Je pense qu'il y a une trentaine de personnes sur la liste. Il y a plusieurs initiatives qu'il faut suivre. Je suggère que les membres du GAC choisissent de participer aux groupes de travail qui traitent des sujets le plus important pour leur pays. Et je propose aussi de faire participer à tour de rôle aux différentes téléconférences qu'il y ait deux personnes afin qu'elles puissent prendre le relais dans les différentes téléconférences, car, parfois, les appels peuvent avoir lieu très tard dans la nuit.

Autrement, on pourrait aussi essayer de faire en sorte que certains pays puissent avoir des délégations de deux ou trois personnes, et que ces personnes partagent aussi un petit peu la charge de travail concernant les aspects relatifs au GAC. Cela permettrait de mieux répartir la charge de travail.

Pour les noms anglophones, je dois l'avouer, il est difficile de suivre les documents, et notamment les documents concernant les téléconférences, ou les téléconférences carrément qui sont en anglais. Pour moi, c'est plus facile d'écrire en espagnol. C'est beaucoup plus simple. Écrire en anglais, ça me prend beaucoup plus de temps. Pour ceux qui sont actifs dans ces groupes et qui veulent participer par écrit, je ne sais pas si c'est possible de faire traduire leurs interventions. Ce serait un grand encouragement.

Et finalement, je voudrais dire que le GAC devrait faire attention au service annuaire de données d'enregistrement gTLDs qui va remplacer le WHOIS. C'est un élément qui sera fondamental pour le GAC. Et je pense que le GAC doit assurer un suivi sur cette question.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup. Nous avons pris note des points que vous avez évoqués, y compris le dernier.

Nous avons la Nouvelle-Zélande et la Norvège.

La Nouvelle-Zélande.

NOUVELLE-ZÉLANDE : Merci, Monsieur le Président.

Nous soutenons la création d'un groupe de travail qui puisse se consacrer à ces questions. Le volume de travail me fait un peu peur, je dois l'avouer. Je pense que le fait qu'il y ait des personnes qui participent et qui puissent faire un point pour le reste des membres du GAC serait très utile. Ensuite, nous devons nous mettre d'accord par rapport aux méthodes de travail. Nous devrions donc penser à établir des liaisons plutôt que des représentants pour participer à ces groupes, et voir parmi les volontaires comment nous voulons que cela fonctionne.

Nous avons beaucoup de travail au sein des Comités consultatifs. Je pense que nous pouvons partager la charge de travail afin de couvrir correctement ce travail.

Notre premier objectif serait d'établir des délais pour que cela soit clair, non seulement pour nous, mais aussi pour la communauté.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup de ces commentaires.

La Norvège.

NORVÈGE : Merci, Monsieur le Président. Je tiens à remercier Tom pour ce travail très approfondi qui a été fait et pour cette interaction

avec le Conseil d'administration et pour tous les messages qui ont été échangés. Je tiens également à souligner que toutes ces protections, ces sauvegardes concernent le Guide de candidatures pour les nouveaux gTLDs. Mais je voulais également signaler qu'il y a d'autres questions dans ce guide de candidature des nouveaux gTLDs et qui méritent d'être débattues dans le cadre des discussions qui ont lieu par rapport aux noms géographiques dans le Groupe de travail intercommunautaire sur les noms géographiques. Nous devons donc être conscients qu'il existe donc d'autres pistes qu'il existe d'autres pistes de réflexion sur des questions qui doivent être reconsidérées par la GNSO. Donc, essayer de faire attention à ces questions si on les voit apparaître au sein du débat.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup.

Je pense que nous devons conclure. On a déjà dépassé 18 h. Ç'a été une longue journée depuis 8 h 30 – et 6 h, pour moi.

Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite faire une déclaration?

Très bien. Donc, nous avons cette proposition sur laquelle nous allons diviser ou partager nos énergies pour créer des sous-équipes qui pourraient participer aux différentes pistes de travail. Nous avons une liste d'une trentaine de personnes qui se

sont portées volontaires. Peut-être que d'autres gens vont rejoindre cette liste. Nous allons voir ce que nous pouvons faire dans les meilleurs délais.

TOM DALE :

Très bien. Tout d'abord, j'ai bien pris note de ce qui a été dit. Mary Wong a dit dans la salle de chat que la GNSO, les Groupes de travail de la GNSO demandent la contribution d'autres groupes de manière précoce. Ce serait l'occasion pour le GAC de faire des commentaires par rapport à la perspective du GAC, une intervention en amont. Comme nous le savons, il faut trouver la bonne personne au bon moment. Parfois, le Secrétariat n'y arrive même pas. Je pense qu'il y a un certain nombre de participants qui ont exprimé des intérêts spécifiques par rapport à certains sujets, y compris la Suisse, le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande et d'autres. Je vais parler avec eux pour essayer d'établir une structure afin de voir comment nous pouvons mettre à profit les leçons tirées du travail du CCWG afin d'améliorer notre travail et essayer de rendre plus efficace notre travail au niveau du temps. Il y a des questions pratiques.

Et donc, permettez-moi de parler avec ces membres. Et je vais revenir vers vous à la fin de la semaine pour voir comment nous allons agir.

THOMAS SCHNEIDER : Très bien. Je pense que c'est une bonne proposition.

Les États-Unis.

ÉTATS-UNIS : Désolée de prendre un peu plus de temps. Je veux remercier Tom pour ce travail qui est très important. Je pense qu'il y a d'autres tâches pour nous. Il nous faut établir des priorités par rapport au travail que nous avons à faire. Essayons donc de réorienter certaines questions que nous abordons que nous avons déjà identifiées, et nous mettre d'accord pour savoir si nous allons travailler en tant que GAC, car à ce moment-là, notre avis, ou nos recommandations, aura un poids plus important.

Nous pourrions également en discuter – parce que le Groupe de travail GAC-GNSO a déjà des procédures de travail que nous pourrions peut-être utiliser pour établir nos pistes de travail. C'est ce que l'on avait fait quand on avait créé la fiche de suivi, vous vous souvenez. La fiche de suivi du GAC. On avait fait en sorte qu'une liste avait été circulée parmi les membres du GAC pour que tout le monde puisse participer et voir comment nous allons mettre en place notre avis en ce qui concernait les sauvegardes.

Je pense qu'il nous faut tout d'abord établir des priorités et établir également des délais, et ainsi créer une feuille de route.

Merci, Tom, de ce travail. Nous attendons donc que vous reveniez vers nous.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup, Suzanne. Nous savons que vous avez été très active dans le travail fait dans cette première série. Nous allons devoir établir des priorités. Il n'y a pas d'autres moyens de s'en sortir.

Je vous prie – bien sûr, Marrakech est une très belle ville, mais jeudi matin, nous devons planifier notre travail intersession. C'est pourquoi je vous demande de rester jeudi matin pour que nous puissions consacrer un peu de temps à cette planification. Je vous prie de bien vouloir participer à ces discussions que nous allons consacrer à cette question, dans cette même salle.

Merci beaucoup de votre collaboration. Merci beaucoup de votre travail. Nous savons que ce sont des journées très longues. Nous nous retrouvons mardi à 9 h pour suivre le travail en tant que GAC.

Et nous nous retrouvons demain à 10 h dans cette même salle pour la réunion intergouvernementale.

Merci beaucoup à tous.

Bonne soirée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]